

Le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est-il dans l'impasse? L'opposition ouvertement manifestée à son encontre par certains dirigeants européens est-elle la cause du ralentissement du processus de réforme en Turquie constaté ces dernières années? Ou celui-ci est-il imputable au manque de détermination du gouvernement d'Ankara? Existe-t-il un risque d'islamisation larvée au sein de la société turque? Quelles sont les chances d'aboutir à une résolution de la question kurde, du problème chypriote et des différends avec l'Arménie? Le nouveau poids géopolitique de la Turquie au sein de la région peut-il être un atout pour l'Union européenne?

Voici quelques-unes des questions auxquelles s'attache le présent rapport de la Commission Indépendante sur la Turquie. Cette Commission est née à l'initiative de personnalités politiques européennes de premier plan, soucieuses d'analyser les aspects les plus pressants de l'adhésion de la Turquie à l'Union. Son premier rapport, *La Turquie dans l'Europe: plus qu'une promesse?* a été publié en septembre 2004.

La Turquie dans l'Europe

Briser le cercle vicieux



La Turquie dans l'Europe

Briser le cercle vicieux

**Deuxième rapport de la Commission Indépendante sur la Turquie
Septembre 2009**

Commission Indépendante sur la Turquie

Martti Ahtisaari (Président)

Ancien Président finlandais
Lauréat du Prix Nobel de la Paix 2008

Kurt Biedenkopf

Ancien Premier ministre de Saxe, Allemagne

Emma Bonino

Ancienne Commissaire européenne
Ancienne Ministre italienne du Commerce international et des
Affaires européennes
Vice-Présidente du Sénat Italien

Hans van den Broek

Ancien Ministre néerlandais des Affaires étrangères
Ancien Commissaire européen

Bronisław Geremek († 13 juillet 2008)

Ancien Ministre polonais des Affaires étrangères

Anthony Giddens

Ancien Directeur de la «London School of Economics and
Political Science»

Marcelino Oreja Aguirre

Ancien Ministre des Affaires étrangères espagnol
Ancien Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Ancien Commissaire européen

Michel Rocard

Ancien Premier ministre français

Albert Rohan (Rapporteur)

Ancien Secrétaire Général des Affaires étrangères, Autriche

La Commission Indépendante sur la Turquie bénéficie du soutien
de l'Open Society Foundation et du British Council.

La Commission tient à remercier Hugh Pope pour son aide lors
de la préparation de ce rapport.

Table des matières

6	Introduction
9	I Un traitement équitable?
15	II Les opportunités de réforme manquées de la Turquie
20	III Une nouvelle urgence à Chypre
25	IV Le problème kurde
30	V La Turquie et sa région
36	VI L'ouverture de la Turquie avec l'Arménie
40	VII L'islam et l'État laïque turc
44	VIII Résistance économique
50	Conclusions
56	Annexes: Conclusions du rapport 2004 de la Commission Indépendante sur la Turquie

Introduction

La Commission Indépendante sur la Turquie a été mise sur pied en mars 2004 par un groupe d'Européens intéressés par la question, tous profondément attachés au processus d'intégration et ayant exercé d'importantes fonctions publiques, dans le but de contribuer à un débat plus objectif et rationnel sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Dans son premier rapport publié en septembre 2004, intitulé *La Turquie dans l'Europe: plus qu'une promesse?*, la Commission Indépendante se penchait sur la convergence historique qui unit la Turquie à l'Europe ainsi que sur les principaux avantages et défis associés à sa possible adhésion à l'Union européenne. Elle concluait que les négociations d'adhésion devaient débiter dès que la Turquie aurait rempli les critères de Copenhague. En effet, la vocation européenne de la Turquie et son éligibilité à une adhésion à l'Union ayant été réaffirmées à des nombreuses reprises par les gouvernements européens de ces dernières décennies, tout nouvel ajournement aurait été perçu comme violation patente des engagements pris, et une telle attitude aurait sérieusement entamé la crédibilité de l'Union. Par ailleurs, si la Commission reconnaissait que l'adhésion d'un pays présentant la taille et les caractéristiques particulières de la Turquie s'accompagnerait à n'en pas douter de défis substantiels pour l'Union européenne, elle soulignait que ceux-ci n'étaient en aucune manière insurmontables. Au contraire, l'adhésion d'une Turquie transformée, démocratique et moderne, jouissant d'une position géostratégique unique, d'un fort potentiel économique et d'une main-d'œuvre jeune et dynamique, comporterait aussi des avantages considérables pour l'Europe.

La Commission Indépendante s'est donc félicitée de la décision du Conseil européen de décembre 2004 d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie et a salué l'amorce des pourparlers en

octobre 2005. Elle déplore toutefois que, depuis lors, les réactions négatives de certains dirigeants politiques européens, de même que la réticence croissante de la population européenne vis-à-vis d'un nouvel élargissement, aient donné à la Turquie l'impression qu'elle ne serait jamais la bienvenue, même si elle devait remplir tous les critères d'adhésion. Par ailleurs, le processus lui-même a été freiné par le blocage effectif de plus de la moitié des chapitres de négociation.

En Turquie, le processus d'adhésion à l'Union européenne et les réformes difficiles et parfois onéreuses qui vont de pair avec celui-ci ne peuvent plus compter sur le même soutien. Ce

Des réactions négatives en provenance de l'Europe ont donné à la Turquie l'impression de ne pas être la bienvenue.

refroidissement a été aggravé par des dissensions politiques internes qui ont vu le Parti pour la justice et le développement (AKP) au pouvoir soumis à une pression croissante de la part d'euroceptiques confortés dans leurs positions, qui, parfois sous couvert de défendre la laïcité de l'État face à une montée supposée de l'islamisme, se sont efforcés de retarder la mise en œuvre de réformes politiques et sociales nécessaires pour l'adhésion à l'UE. L'insuffisance des réformes du côté turc a renforcé l'opposition des Européens à l'adhésion de la Turquie, et le sentiment d'exclusion qui en a découlé à Ankara n'a fait que décourager plus encore les réformateurs turcs, bouclant ainsi la boucle d'un cercle vicieux.

Ce cercle vicieux mine aujourd'hui les multiples avancées enregistrées ces dix années par une Turquie qu'inspirait sa convergence avec l'Union européenne. Ainsi, les progrès réalisés dans le renforcement de la démocratie, dans le respect des droits de l'homme et dans la mise en place d'une société civile libre et active, notamment, ont accusé un coup d'arrêt. Le nouveau dynamisme que connaissait l'économie turque a été freiné, et la crise économique mondiale n'a rien arrangé. Il en va de même pour les investissements étrangers directs, qui avaient pourtant redoublé après le début des négociations. Cela étant, le charisme et la prospérité nouvellement acquis de la Turquie l'ont rendue beaucoup plus séduisante aux yeux de ses pays voisins, et sa politique régionale proactive a prouvé qu'une Turquie ancrée dans le giron de l'Europe pouvait être une source de stabilité pour les poudrières toutes proches du Caucase et du Moyen-Orient. C'est dans ce contexte que ce rapport de la Commission Indépendante analyse aussi bien les développements dans l'UE et en Turquie

depuis l'ouverture des négociations que les problématiques importantes au processus d'adhésion de la Turquie.

Comme le premier rapport de 2004, la présente publication de la Commission Indépendante ne reflète que les opinions personnelles de ses membres et n'anticipe en rien le rapport de suivi annuel à paraître de la Commission européenne.

Enfin, c'est avec une profonde tristesse que la Commission Indépendante sur la Turquie a appris le décès prématuré en 2008 de l'un de ses membres, Bronisław Geremek, ancien Premier ministre polonais, dont la précieuse contribution à ses travaux était hautement appréciée.

I Un traitement équitable?

En décembre 2004, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne décidait à l'unanimité d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie. Sans

Le Conseil de l'Union européenne a déclaré que la Turquie devait être traitée comme n'importe quel autre pays candidat.

ambiguïté, cette décision s'inscrivait dans le droit fil de déclarations souvent répétées, ces dernières décennies, quant à l'éligibilité de la Turquie et à son accueil futur parmi les membres de l'Union, dès qu'elle aurait rempli les conditions requises.

Le même mois, le Parlement européen marquait son accord avec cette décision, l'approuvant par un score sans appel de 407 voix contre 262. En 1999 déjà, le Conseil de l'Union européenne avait déclaré que la Turquie devait être traitée comme n'importe quel autre pays candidat. La Turquie avait donc toutes les raisons de s'attendre à ce que ce processus soit conduit de la même manière que les cycles d'élargissement précédents et de penser que sa durée et son issue dépendaient essentiellement de sa propre diligence à remplir les critères de Copenhague, à adopter l'acquis communautaire et à satisfaire aux autres conditions d'adhésion.

Malheureusement, en l'espace de quelques mois, la Turquie fut confrontée à des déclarations de dirigeants européens qui minèrent cette belle unanimité ainsi qu'à des actions négatives de la part de certains États membres de l'Union visant à bloquer les négociations. Ceux-ci tentèrent de revenir sur la démarche convenue ainsi que sur la nature fondamentale des négociations. Dans plusieurs pays, ce discours public s'inscrivait dans une période électorale, donnant à penser qu'il était motivé par des calculs de politique intérieure. Les attaques à l'encontre du processus UE-Turquie étaient devenues l'exutoire des inquiétudes de la population vis-à-vis de l'immigration, de ses craintes en matière d'emploi, de la peur de l'Islam et d'un mécontentement généralisé quant à l'UE. Certains

hommes politiques soutinrent que la Turquie était intrinsèquement non européenne, affirmant qu'elle ne devrait jamais rejoindre l'Union européenne, même si elle remplissait toutes les conditions, et prédirent que son éventuelle adhésion déboucherait sur un raz-de-marée de migrants turcs. En présentant la Turquie comme une menace pour l'Europe, ils entendaient imputer à son processus d'adhésion la responsabilité de difficultés internes à l'Union et donner l'impression que son entrée au sein de la communauté rendrait celle-ci ingérable.

Joignant le geste à la parole, plusieurs dirigeants européens tentèrent aussi de réinterpréter le cadre de négociation approuvé formellement par tous les gouvernements, sur la base duquel les pourparlers avec la Turquie avaient débuté en octobre 2005. Ce cadre faisait clairement référence au fait que «l'objectif commun des négociations est l'adhésion». Toutefois, certains voulurent faire dire la phrase suivante - «ces négociations sont un processus ouvert, dont l'issue ne peut être garantie à l'avance» - que les négociations entre l'UE et la Turquie pourraient aussi déboucher sur plusieurs options autres que l'adhésion.

Plusieurs gouvernements commencèrent à faire campagne en faveur d'un «partenariat privilégié» ou d'une «relation spéciale» plutôt que de la perspective, prévue par les traités, d'une adhésion, qu'ils faisaient miroiter à la Turquie depuis des décennies. Aucun des défenseurs de cette formule, toutefois, n'a réussi à expliquer quels privilèges ou partenariats supplémentaires seraient proposés à la Turquie, pays tiers entretenant les relations les plus anciennes et les plus proches avec Bruxelles, dont un accord d'association conclu en 1963 et une union douanière en vigueur depuis 1996. En outre, membre de l'OTAN, la Turquie a déjà sa place dans pratiquement toutes les institutions paneuropéennes, depuis le Conseil de l'Europe, en ce compris la Cour européenne des droits de l'homme, jusqu'à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en passant par les championnats de football. À y regarder de plus près, le plaidoyer en faveur d'un «partenariat privilégié» apparaît comme une excuse populiste pour refuser à la Turquie tout accès aux mécanismes politiques de l'Union européenne, peu importe si celle-ci est déjà tenue par de nombreuses décisions politiques de l'Union dans lesquelles elle n'a pas eu son mot à dire.

Ces attitudes et politiques négatives de la part des dirigeants de l'Union européenne sont clairement en porte-à-faux avec tous les engagements et décisions précédents de l'UE. Elles mettent en

cause la crédibilité et la fiabilité de l'Union européenne, ainsi que le principe selon lequel *pacta sunt servanda* (les accords doivent être respectés). Comme toute négociation, le processus d'adhésion UE-Turquie n'est, par définition, pas joué d'avance et peut ne pas aboutir si l'une des deux parties n'est pas satisfaite du résultat final. Saper ces négociations d'emblée en mettant de côté l'objectif de l'adhésion au profit d'autres formules d'accord constitue une rupture de confiance vis-à-vis de la Turquie, apporte de l'eau au moulin des nationalistes turcs et engendre, plus généralement, le sentiment que l'Union européenne fait preuve d'une attitude

Mettre d'emblée de côté l'objectif de l'adhésion au profit d'autres solutions constitue une rupture de confiance vis-à-vis de la Turquie.

discriminatoire quand elle traite avec un pays musulman. Quoi qu'il en soit, le processus lui-même, qui implique l'adoption d'un *acquis communautaire* regroupant des milliers de règlements, aurait beaucoup moins de sens si son objectif final n'était pas l'adhésion. Les discussions de haut niveau, en Europe, sur un

«partenariat privilégié» sans réelle substance vont aussi à l'encontre de l'objectif clé de l'Union européenne, visant à étendre sa sphère d'influence au-delà de ses frontières actuelles, objectif que sert visiblement l'adoption, par la Turquie, des règles, valeurs et normes politiques européennes.

Tout aussi dommageables sont les actions formelles et informelles de certains États membres de l'UE qui ciblent le processus de négociation lui-même. Plus de la moitié des 35 chapitres de négociation sont bloqués, soit formellement parce que la Turquie n'a pas mis en œuvre le protocole d'Ankara, soit informellement par un ou plusieurs États membres. Ainsi, la question chypriote a entraîné le gel d'une dizaine de chapitres, dont huit ont été bloqués formellement lors du Conseil européen de décembre 2006. La France a publiquement déclaré qu'elle ne permettrait pas d'avancée sur cinq domaines clés des négociations, l'actuel gouvernement français étant opposé à l'adhésion de la Turquie et estimant qu'Ankara devrait se voir proposer «un partenariat, pas une intégration». D'autres chapitres font l'objet de blocages informels, et onze chapitres calent au Conseil pour des raisons politiques. Paradoxalement, si on s'en réfère au fait que la Turquie s'est alignée sur 109 des 124 déclarations communes, déclarations et démarches de l'UE en 2008 et participe aux grandes missions européennes en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, figurent parmi les chapitres bloqués trois des domaines d'action

conjointe UE-Turquie les plus importants et les plus prometteurs, à savoir les relations étrangères, l'énergie et la politique étrangère, de sécurité et de défense commune.

Parmi les autres efforts indirects visant à faire avorter l'objectif d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne, citons les suggestions de confier à un «groupe de sages» le tracé des frontières définitives de l'Europe et de mettre sur pied une Union pour la Méditerranée. Si la Turquie n'était pas mentionnée explicitement dans ces propositions, beaucoup la considèrent comme la cible de celles-ci. Suite à une intervention opportune des États membres en faveur d'une Turquie intégrée dans l'UE, les mandats de ces initiatives ont été formulés de manière si générale qu'ils ont eu peu d'impact réel sur les ambitions européennes du pays.

Les détracteurs d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne sont néanmoins parvenus à diluer l'esprit du Conseil européen d'Helsinki de 1999, qui, dans une déclaration décisive, avait affirmé que «la Turquie est un pays candidat qui a vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats». Depuis lors, la barre de l'adhésion a constamment été placée plus haut pour la Turquie que pour les autres candidats. Psychologiquement, cet aspect de la conduite de l'Union européenne a été l'un des plus démotivants. En effet, les Turcs ont rapidement eu le sentiment que les Européens avaient choisi de privilégier les pays de l'ex-bloc soviétique par rapport à leur allié de longue date membre de l'OTAN et d'ignorer les performances nettement supérieures de la Turquie en termes de gouvernance et d'indicateurs socio-économiques.

Les hommes politiques européens qui ambitionnent de barrer la route de l'UE à la Turquie semblent souvent suivre les attitudes qui prévalent au sein de la population de leurs pays, révélées par les sondages d'opinion – une manière bien imparfaite de décider de l'avenir d'un processus d'adhésion complexe qui prendra au moins dix ans encore. Quant à l'opinion publique européenne, elle a tendance, quant à elle, à suivre les opinions exprimées par ses dirigeants politiques. Il existe une corrélation claire entre la baisse du soutien à l'adhésion de la Turquie et la propension à tenir des discours anti-Turquie au plus haut niveau de l'État dans certains pays. Dans d'autres pays, où les dirigeants ont précisé les avantages du processus, le soutien à l'adhésion est resté plus marqué. Il est manifeste que de nombreux Européens sont partagés quant à l'avenir de la Turquie et de ses relations avec l'Union européenne.

Une grande part de cette confusion s'explique par l'absence d'une information claire et par l'hypothèse selon laquelle l'adhésion, ou du moins certains de ses aspects, sont imminents. En fait, certains des points qui tracassent les Européens – la libre circulation des travailleurs turcs, les subventions agricoles et les fonds structurels – peuvent d'ores et déjà faire l'objet de dérogations permanentes. Il importe dès lors que le débat sur ces questions soit le plus ouvert possible. Après tout, lors d'un sondage réalisé en 1954, 51 % des Français affirmaient avoir une opinion négative sur le peuple allemand et seul 29 % pensaient qu'une alliance franco-allemande aurait un avenir.

En Turquie, les médias et les hommes politiques ont tendance à se concentrer sur les messages contradictoires émis par l'Europe, et à passer sous silence le soutien considérable dont bénéficie l'adhésion de la Turquie à l'Union dans de nombreux pays européens. Cet éclairage a donné lieu à une réaction brutale en Turquie, débouchant sur du ressentiment à l'égard des Européens en général et sur le sentiment que quoi qu'elle fasse, la Turquie ne serait jamais acceptée comme un État membre. Le soutien en faveur de l'adhésion s'est alors amoindri. À l'automne 2008, Eurobaromètre a révélé que les Turcs affirmant qu'une adhésion à l'UE serait une bonne chose n'étaient plus que 42 %, contre bien plus de 70 % en 2004. N'ayant plus foi dans une issue positive du processus, de nombreux dirigeants turcs se sont découragés et la population exerce moins de pression sur eux pour qu'ils mettent en œuvre les réformes nécessaires, ce qui vient apporter de l'eau au moulin des détracteurs de l'adhésion. L'Union européenne perd de son influence en Turquie, alors même que la Turquie devient une réelle puissance régionale.

La Commission Indépendante sur la Turquie est d'avis que l'Union européenne, dans l'intérêt de sa crédibilité, doit respecter ses propres décisions et assumer avec fermeté les engagements qu'elle a pris. Les dirigeants européens doivent briser le cercle vicieux qui résulte des revirements des Européens, revirements dont ils sont responsables pour certains. Les signaux positifs émis par l'Europe en 1999 ont encouragé une vague de réformes sans précédent en Turquie, et ce sentiment de leadership européen peut être ranimé. Parmi les 27 gouvernements de l'UE, rares sont ceux qui s'opposent clairement à une adhésion de la Turquie. Au contraire, une majorité d'entre eux sont en faveur d'un tel processus, que certains soutiennent vigoureusement. La Turquie est

La convergence entre Turquie et Union européenne a d'ores et déjà engendré de nombreux bienfaits pour les deux parties. C'est ce cercle vertueux qu'il nous faut aujourd'hui recréer.

un membre associé de l'UE depuis près de cinquante ans. Partenaire privilégié et respecté au sein d'organisations européennes et transatlantiques, elle occupe une position vitale au cœur d'un

carrefour géostratégique de premier plan et, surtout, elle mérite d'être traitée de manière correcte par ses partenaires européens. Comme l'a déclaré le Conseil européen en 2004, l'objectif ultime du processus de négociation est l'adhésion, rien d'autre. La réalisation de cet objectif dépendra des résultats des négociations, de la transformation de la Turquie et, au terme

des négociations, des décisions qui seront prises par la Turquie et par les États membres de l'UE. La convergence entre Turquie et Union européenne est un processus positif qui a d'ores et déjà engendré de nombreux bienfaits pour les deux parties. C'est ce cercle vertueux qu'il nous faut aujourd'hui recréer.

II Les opportunités de réforme manquées de la Turquie

Les réformes radicales intervenues en Turquie suite à sa reconnaissance, en 1999, en tant que pays candidat à l'adhésion sont l'une des métamorphoses les plus impressionnantes de l'histoire du pays et peuvent soutenir la comparaison avec l'adoption des lois européennes dans les années 1920, sous l'égide du père de la République, Kemal Atatürk. L'âge d'or des réformes a produit, entre 2000 et 2005, huit trains de mesures juridiques visant à se conformer aux critères de Copenhague et à harmoniser la législation turque avec l'*acquis communautaire*. Ces changements ont vu la réécriture d'un tiers de la Constitution, la transposition de la législation internationale en matière de droits de l'homme, l'abolition de la peine de mort, l'amélioration des droits de la femme, la mise en œuvre de nouvelles sauvegardes contre la torture et l'amorce d'une réforme du système carcéral. Les nouvelles lois ont par ailleurs assoupli les restrictions draconiennes imposées à la liberté d'expression, d'association et de la presse. Les forces armées turques ont pris du recul par rapport à leur rôle autrefois dominant, acceptant une plus grande transparence des budgets de la défense, une réduction des pouvoirs du Conseil de sécurité nationale et la fin des tribunaux d'exception. Le sentiment de désormais s'inscrire dans un véritable projet européen a conféré au pays une plus grande sécurité, atténuant quelque peu le conflit kurde, favorisant un débat plus ouvert sur la question arménienne et réduisant les incidents violents entre militants. Cette nouvelle confiance a ancré une croissance économique de 7 % dans le pays pendant six années et attiré une vague sans précédent d'investissements étrangers. En dehors de la Turquie, ce partenariat avec l'UE a encouragé Ankara à apporter une solide contribution à des missions internationales de maintien de la paix et à soutenir un espoir de résoudre le conflit chypriote, alors gelé.

Ironiquement, on peut situer le premier coup de frein de cette ère de réformes au début des négociations d'adhésion, en octobre 2005. Et il y a plusieurs raisons à cette évolution, aussi surprenante soit-elle. D'une part, on peut en imputer la responsabilité aux attitudes négatives de certains dirigeants européens, à la confusion qui régnait en Europe quant à la Constitution et à l'élargissement et aux obstacles croissants qui ont émaillé le processus de négociations, et que nous avons décrits au chapitre précédent. D'autre part, le gouvernement de l'AKP a raté de belles opportunités et n'a pas su maintenir l'élan des réformes avant d'être mis à mal par une pléthore de problèmes domestiques.

À partir de 2007, l'AKP au pouvoir a dû repousser de multiples attaques provenant d'une coalition de circonstance rassemblant des opposants de la vieille garde, dont l'armée, certains membres de la magistrature et le principal parti d'opposition, le Parti populaire républicain (CHP). Ces attaques se fondaient sur l'accusation selon laquelle l'AKP agissait à l'encontre des principes de la laïcité de la République. Ainsi, en avril 2007, l'état-major des forces armées turques a mis le gouvernement en garde contre le fait qu'il pourrait « manifester ouvertement sa réaction » et, en mars 2008, le procureur auprès de la Cour d'appel suprême a demandé l'interdiction de l'AKP et l'exclusion de la vie politique de 71 personnalités, dont le Président Abdullah Gül et le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan. Autre événement perturbateur: la découverte, en 2007, de caches d'armes s'inscrivant probablement dans un complot visant à renverser le gouvernement, la conspiration de l'Ergenekon. Bien que le ministère public ait eu toute raison d'instruire le dossier de l'Ergenekon, une nouvelle controverse est née de la centaine d'arrestations et d'enquêtes qui ont eu lieu par la suite portant sur de hauts gradés de l'armée et sur d'éminentes personnalités

Le ralentissement des réformes remonte au début des négociations d'adhésion.

de l'establishment. Après 2005, la marge dont disposait le gouvernement pour mettre en œuvre des réformes en faveur des Kurdes a été restreinte par de nouveaux affrontements entre l'armée turque et les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), reconnu comme groupe terroriste par l'Union européenne et par de nombreuses autres instances.

Cette agitation interne a donné un regrettable coup de frein au processus de réforme. Si ces bouleversements politiques ont été considérés dans une large mesure comme un signe d'instabilité politique, ils faisaient en fait partie du processus nécessaire

pour permettre à la Turquie de devenir une société plus ouverte. La Commission Indépendante est convaincue de la nécessité, pour la Turquie, de renouer avec plusieurs projets d'envergure en vue de s'aligner sur les normes européennes. Tout d'abord, il convient d'établir un vaste processus menant à une nouvelle constitution, afin de remplacer le document restrictif élaboré sous le règne des militaires en 1982. Une nouvelle constitution n'est

Si la Turquie souhaite s'aligner pleinement sur les démocraties européennes, il lui faut renouer avec son processus de transformation.

certes pas requise pour rejoindre l'UE, mais elle permettrait de supprimer des obstacles à d'autres réformes vitales et montrerait clairement l'intention de la Turquie de devenir une société réellement démocratique et un État européen moderne. Les partis d'opposition que sont le Parti populaire républicain (CHP) et le Parti d'action nationale (MHP) devraient manifester leur soutien déclaré aux ambitions européennes de la Turquie en travaillant en bonne intelligence avec l'AKP sur une nouvelle loi fondamentale comme celle-là.

Pour se conformer au droit européen, la Turquie doit poursuivre résolument le vote de lois régissant la mise en place d'un service de médiation, une institution qui – autre signe de la longue interaction entre Turquie et Europe – est à l'origine une idée ottomane adoptée par un roi suédois de passage voici trois siècles. Elle doit également adopter les normes européennes en matière de marchés publics, en vue de favoriser la transparence et de réduire la corruption au sein du gouvernement, deux raisons pour lesquelles les citoyens turcs sont en faveur du processus d'adhésion. La liberté d'organisation, l'égalité des droits à l'éducation et l'accès aux séminaires doivent être étendus à toutes les convictions religieuses. La liberté d'expression doit être garantie par un soutien public convaincu à la liberté de parole des dirigeants politiques, en réduisant la portée du concept de terrorisme dans la législation antiterroriste et en garantissant des normes européennes dans l'interprétation et la mise en œuvre des réglementations restrictives par les tribunaux et les services de sécurité. En avril 2008, la Turquie a rendu plus difficile l'ouverture de dossiers à l'encontre de dissidents et d'intellectuels au titre du très controversé article 301 du code pénal et a revu son libellé de manière à le rendre plus acceptable aux yeux des progressistes et de l'opinion internationale. Toutefois, même sous sa nouvelle forme, il laisse la porte ouverte à des abus. Une nouvelle loi sur les partis politiques est également

vitale si l'on entend renforcer la démocratie au sein même des partis, encourager les jeunes à rejoindre la politique, faire la lumière sur le financement des partis et mettre un terme à un système dans lequel les dirigeants politiques peuvent trop facilement réprimer la dissidence. L'armée s'est encore retirée davantage de la politique depuis que 47 % des électeurs se sont prononcés en faveur de l'AKP en 2007, trois mois après qu'elle ait publié une menace à l'encontre du gouvernement sur son site web, mais il lui faut encore fournir des efforts pour ne plus être partisane, par exemple en renonçant à la pratique des longs discours politiques prononcés en public par les généraux.

Pour s'aligner pleinement sur les démocraties européennes, la Turquie doit se réengager dans son processus de transformation et tourner le dos à son héritage autoritaire et à son hostilité obsolète aux influences extérieures. Les dirigeants turcs doivent faire leur part pour accélérer les efforts visant à adopter l'acquis communautaire, efforts qui ont consisté, pour l'essentiel, à ouvrir deux chapitres de négociation au cours de chaque présidence semestrielle de l'UE.

La Commission Indépendante se voit encouragée par la relance des efforts de réforme en décembre 2008 quand, après plus de quatre ans de retard, la Turquie a mis en œuvre un nouveau programme national définissant un calendrier législatif formel. En janvier 2009, elle a désigné un premier négociateur à temps plein, le ministre d'État Egemen Bağış. Le même mois, le gouvernement a inauguré une chaîne de télévision publique en langue kurde, initié un débat sérieux sur les instituts kurdes au sein des universités et introduit de nouvelles mesures visant à mieux prendre en compte les préoccupations des alévis, à côté de celles des sunnites, dans la formation religieuse et dans d'autres domaines officiels. Le gouvernement a annoncé qu'il projetait d'ouvrir de nouveaux cycles de réformes constitutionnelles et juridiques, notamment en vue de mettre en place une meilleure représentation des petits partis politiques au sein du Parlement. En juillet 2009, la Turquie limita un peu plus la juridiction des cours militaires, permettant aux cours civiles de lancer des poursuites contre des membres du personnel militaire en cas de délits de nature non militaire. Le Premier ministre Erdoğan s'est rendu à Bruxelles pour la première fois en quatre ans, rapidement suivi par le Président Gül, premier chef d'État turc à visiter le siège de l'Union européenne. Le chef de l'opposition Deniz Baykal a lui aussi effectué un déplacement à Bruxelles.

La Commission Indépendante est convaincue que des efforts

soutenus vers plus de démocratie sont la meilleure manière de convaincre les Européens de la compatibilité de la Turquie avec l'Union européenne. Le gouvernement a maintenant deux années sans élections devant lui pour pouvoir se concentrer sur le processus de convergence européen, qui doit être une priorité absolue. À lui d'en tirer profit au mieux.

III Une nouvelle urgence à Chypre

Le problème chypriote sera bientôt, une nouvelle fois, à la croisée des chemins. Après cinq années d'une situation incertaine, qui ont fait suite à l'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne, les événements de l'année à venir pourraient bien déterminer si l'île sera appelée à rester divisée indéfiniment. Les États membres de l'Union européenne portent une part de responsabilité politique dans la situation actuelle. L'Union est par ailleurs confrontée à l'impératif politique de faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager les Chypriotes grecs et turcs à parvenir à une conclusion satisfaisante des négociations en cours,

Tout échec des pourparlers sur la question chypriote pourrait bloquer définitivement les négociations entre l'UE et la Turquie.

qui semblent bien être la dernière chance de parvenir à un règlement fédéral. La difficulté d'atteindre cet objectif est bien faible au regard de complications probable en cas d'échec. Les gouvernements européens se trouveraient alors pris entre leur loyauté envers un État membre d'une part et leurs intérêts stratégiques majeurs en Turquie. L'échec des pourparlers signifierait un nouvel obstacle à la coopération entre l'UE et

l'OTAN du fait du différend chypriote et empêcherait l'ouverture de nouveaux chapitres dans les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, qui pourraient donc se retrouver dans l'impasse. La situation à Chypre est restée pacifique pendant plusieurs décennies. Cependant l'Union européenne a perturbé les équilibres de l'ancien *status quo* et, avec plusieurs dizaines de milliers de troupes sur l'île, le conflit pourrait bien reprendre.

L'Union européenne s'est attiré ce problème en acceptant le million d'habitants de Chypre dans ses rangs alors même qu'ils n'avaient pas encore pu résoudre leurs différends intercommunautaires. Elle a ainsi importé l'imbroglio de l'île jusque dans ses hémicycles et conseils. Les problèmes

ont réellement commencé après lorsque l'île a proclamé son indépendance de la couronne britannique en 1960, époque à laquelle les 80 % de Chypriotes grecs et les 20 % de Chypriotes turcs ont formé une République conjointe, dont les garants étaient la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie. La République s'est effondrée en 1963, lorsque les Chypriotes grecs ont exclus les leaders chypriotes turcs de gouvernement et ont repoussé les populations turques dans des quartiers retranchés et des villages isolés. Suite au coup d'État, en 1974, des Chypriotes grecs à Chypre, soutenu par le Régime des colonels à Athènes et visant à rattacher l'île à la Grèce, la Turquie a invoqué son droit d'intervenir en tant qu'État garant et a monté une invasion militaire, au terme de laquelle elle occupait les territoires au nord de l'île, soit 37 % de la superficie de celle-ci.

En 2004, l'adhésion imminente de Chypre à l'Union européenne a considérablement modifié la dynamique de l'île. En effet, des années de négociations sur un accord visant une réunification de l'île et un retrait des troupes turques, menées sous l'égide d'un médiateur des Nations unies, n'avaient abouti qu'à peu de résultats, compte tenu de la démagogie nationaliste à l'ancienne que maniaient les deux camps. Mais lors d'un référendum, les Chypriotes turcs, soutenus par la Turquie, se sont exprimés à 65 % en faveur d'un accord négocié par les Nations unies, connu sous le nom de «plan Annan», alors même que 76 % des Chypriotes grecs votaient contre celui-ci. Bien que l'Union européenne ait soutenu le plan Annan ouvertement et avec insistance, elle a néanmoins permis aux Chypriotes grecs de rejoindre ses rangs en tant que seuls représentants de l'île. L'une des premières actions de Chypre après son adhésion a été de forcer l'Union européenne à ne pas tenir la promesse politique faite aux Chypriotes turcs de récompenser leur vote favorable en bloquant un accord de commerce bilatéral qui leur aurait permis de bénéficier d'un accès direct aux marchés européens. L'embargo des Chypriotes grecs vis-à-vis des Chypriotes turcs a été critiqué pour la première fois en 1964 par le Secrétaire général des Nations unies U Thant, qui l'a qualifié de «véritable siège», et en 2004, le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a déclaré que «le vote des Chypriotes grecs avait mis un terme à toutes les raisons qui auraient pu justifier d'exercer des pressions sur eux ou de les isoler». En réponse à ce qu'elle a ressenti comme une injustice, la Turquie est revenue sur son obligation, au titre du protocole additionnel à

l'accord d'association UE-Turquie de 1963, d'ouvrir ses aéroports et ports maritimes au trafic chypriote grec.

La situation n'est toutefois pas désespérée. La communauté chypriote grecque a changé d'avis, de manière remarquable, lors des élections présidentielles de février 2008. Au premier tour, deux tiers des électeurs ont ainsi voté pour des candidats ayant fait campagne pour des stratégies de compromis en vue d'une réunification. Le gagnant de ses élections, le Président Demetris Christofias, ouvre rapidement un nouveau cycle de négociations prometteur avec son homologue, Mehmet Ali Talat, qui avait conduit les Chypriotes turcs à voter «oui» au plan Annan.

Ces négociations progressent bien mais elles risquent de s'enliser dans la complaisance. Or, les choses pressent. Tout

Ces négociations risquent de s'enliser dans la complaisance. Or, les choses pressent.

d'abord, c'est aux Chypriotes eux-mêmes qu'il incombe de trouver un règlement. Mais ils ont besoin pour cela du soutien plein et entier des gouvernements européens et des décideurs turcs à Ankara. Les dirigeants européens peuvent

les aider en rendant de fréquentes visites aux communautés et aux dirigeants chypriotes des deux côtés de l'île, en vue de les encourager et d'attirer une attention bienveillante des populations sur le processus, en parrainant des projets intercommunautaires visibles et en favorisant l'interaction entre les deux communautés, de sorte à ranimer l'enthousiasme pour la réunification, en se rendant régulièrement à Ankara pour souligner que la Turquie est bel et bien sur la voie de l'adhésion à l'UE et que son soutien à une solution au conflit chypriote l'aiderait à atteindre ce but et en persuadant la Grèce d'user de son influence pour intercéder auprès de la communauté chypriote grecque afin de lui expliquer les avantages d'un compromis et d'une normalisation de ses relations avec la Turquie. Les dirigeants européens doivent aussi souligner à quel point la République de Chypre et la Turquie se fourvoient si elles imaginent que la pression de Bruxelles peut, à elle seule, opérer des changements dans les positions antagonistes de l'autre partie. Pour qu'un règlement au conflit chypriote ait une chance d'aboutir, il faudra aussi que les autorités de la République de Chypre et de Turquie se réunissent et apprennent à se faire confiance.

L'incapacité à parvenir à un accord cette année coûtera cher à toutes les parties. Les dirigeants européens doivent contester l'idée apparemment répandue au sein des deux communautés chypriotes selon laquelle le *status quo* peut perdurer indéfiniment et leur

montrer qu'une paix s'appuyant sur un compromis peut comporter de nombreux atouts. Les Chypriotes turcs bénéficieraient alors des droits conférés par la citoyenneté européenne et d'une intégration totale dans l'Union, avec tous les avantages économiques et politiques que cela suppose. Les Chypriotes grecs pourraient quant à eux vivre sans avoir à craindre que les soldats turcs n'érigent un mur humain au centre de leur capitale divisée, voir l'île devenir une véritable plaque tournante de la Méditerranée orientale, du fait de son accès direct à la Turquie, première économie de la région. Selon une étude réalisée par le «Peace Research Institute Oslo» (PRIO), l'économie chypriote connaîtra une croissance supplémentaire de dix points de pourcentage ces sept prochaines années. Tant la Grèce que Chypre ont tout à gagner d'une Turquie plus européenne en guise de voisine, incline à régler les conflits dans les eaux territoriales de la mer Égée et de la Méditerranée. La Turquie bénéficierait quant à elle d'une voie de négociation beaucoup plus dégagée en vue de son adhésion à l'Union européenne, d'une stature renforcée en Europe et du statut de langue officielle pour le turc au sein de l'UE. Qui plus est, elle ferait l'économie des frais associés à sa garnison chypriote et des subventions englouties par l'administration chypriote turque.

L'Union européenne et la Turquie paie aujourd'hui le prix politique de l'incapacité des Chypriotes à trouver un compromis. Les dirigeants européens devraient s'engager plus activement afin d'empêcher le problème chypriote de faire dérailler le processus d'adhésion de la Turquie. Celui-ci est en effet essentiel pour la transformation de la Turquie et revêt une importance vitale tant pour l'Union européenne que pour Chypre. Outre ses efforts afin de favoriser un règlement sur l'île, l'Union européenne devrait se mettre en quête de nouvelles voies pour amener la Turquie à respecter son engagement à ouvrir ses aéroports et ports maritimes au trafic chypriote grec, car une telle évolution débloquerait instantanément huit chapitres du processus de négociation Turquie-UE et permettrait de gagner du temps pour trouver une solution plus satisfaisante au conflit chypriote. L'Union européenne pourrait, par exemple, remettre au goût du jour sa promesse, faite en 2004, de mettre un terme à l'isolement des Chypriotes turcs par le biais d'échanges commerciaux bilatéraux et s'efforcer de surmonter les obstacles aux vols internationaux directs vers l'aéroport de la partie turque de l'île. L'Union européenne doit assumer sa part de responsabilité dans l'injustice et

l'absurdité de la situation. Théoriquement, l'ensemble de Chypre appartient désormais à l'Union européenne; toutefois, l'acquis communautaire est officiellement suspendu dans le nord. Cela n'a toutefois pas empêché la Cour européenne de Justice de rendre un arrêt en vertu duquel les décisions des tribunaux chypriotes grecs relatifs au nord de l'île sont applicables par la voie de l'Union.

Il est désormais urgent de trouver un règlement au conflit chypriote et, pour toutes les parties, de cesser les provocations et d'œuvrer vers une solution. Les démonstrations de force entre canonnières et navires de prospection pétrolière au large de Chypre, de la Turquie et de la Grèce en novembre 2008 montrent où des frustrations de plus en plus grandes peuvent conduire: des frictions du même ordre entre la Turquie et la Grèce, alors déjà membre de l'Union, ont bien failli déboucher sur un conflit armé en 1987 et en 1996, des crises que l'Union européenne a été impuissante à résoudre et qui ont dû être désamorçées par les États-Unis. En avril 2009, les Chypriotes turcs ont élu un nouveau gouvernement, plus nationaliste, ce qui laisse entendre qu'en l'absence d'un règlement, Mehmet Ali Talat pourrait perdre son siège lors des élections présidentielles d'avril 2010 en faveur d'un candidat moins soucieux de trouver une solution. D'interminables négociations sur Chypre, si elles n'aboutissent pas, renforceront les tensions sur l'île et bloqueront indéfiniment le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Si de vieux amis comme Talat et Christofias ne parviennent pas à trouver un règlement fédéral, on voit mal comment quiconque, à Chypre ou ailleurs, pourrait rassembler l'opinion derrière de nouveaux efforts. Toutefois, l'autre option, à savoir la partition de Chypre, créerait de profondes divisions au sein de l'Union. Les dirigeants européens ont un réel intérêt à accorder la plus grande priorité à une solution négociée sur Chypre en 2009, car les chances d'élaborer une solution fédérale et de démilitariser l'île ne se représenteront sans doute pas au cours de cette génération politique.

IV Le problème kurde

La question kurde est un problème chronique en Turquie. Elle s'explique, entre autres, par le sous-développement régional, par la dénégation des droits culturels, par les violations des droits de l'homme perpétrées par les forces de sécurité de l'État turc et par 25 ans d'actes terroristes commis par le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Au nombre de 12 millions environ, les Kurdes représentent 15 % de la population du pays. Près de la moitié d'entre eux vivent dans les régions à majorité kurde du sud-est, les autres dans l'ouest de la Turquie ou dans des métropoles comme Ankara, Izmir et Istanbul. La plupart des Kurdes sont des musulmans de tradition sunnite, comme la majorité des Turcs, avec qui les mariages sont fréquents, et il existe une grande concordance entre leur histoire et leurs coutumes. 10 % des kurdes adhèrent à la foi alévie, au même titre qu'une frange de la population turque. Si le sentiment d'identité nationale est très présent chez les Kurdes, ceux-ci ne disposent d'aucun poids politique, compte tenu de leur grande dispersion géographique, mais aussi de leur identité tribale et de divergences importantes en termes de dialectes et d'attitudes vis-à-vis de l'État turc. Certains Kurdes revendiquent l'autonomie, voire l'indépendance, des zones kurdes du sud-est, mais cette solution serait à la fois impraticable et contreproductive pour diverses raisons. D'une part, les différends relatifs au tracé des frontières de ces régions seraient explosifs et d'autre part, une telle autonomie pourrait avoir des répercussions négatives pour de nombreux Kurdes habitant dans l'ouest du pays.

Il n'y a pas de réponse simple à la question de savoir qui représente les citoyens kurdes de Turquie. Près de un sixième des députés et ministres turcs sont des Kurdes appartenant aux grands partis turcs. Le parti nationaliste kurde, le Parti pour une société démocratique (DTP), semble quant à lui rassembler environ la

moitié des suffrages dans les régions à majorité kurde. Sa légitimité est toutefois entamée aux yeux de nombreux Turcs par le fait que ses dirigeants manifestent de la sympathie pour le PKK, officiellement considéré comme un groupe terroriste par la Turquie, l'Union européenne et bien d'autres encore. Le DTP fait l'objet d'une procédure judiciaire visant son interdiction depuis 2007. Il est soupçonné de liens organisationnels avec le PKK, et certaines de ses revendications d'autonomie sont perçues comme une attaque à l'encontre de l'unité constitutionnelle du pays. Néanmoins, le DTP fait partie intégrante du paysage politique turc. Beaucoup de ses demandes visant à obtenir davantage de droits pour les Kurdes et un plus grand respect de leur identité sont aussi exprimées en interne par d'influents députés kurdes appartenant à l'AKP et à d'autres partis. L'interdiction possible du DTP par la Cour constitutionnelle ne favorisera sans doute pas la résolution du problème kurde.

Le PKK lui-même, de même que son leader Abdullah Öcalan, toujours emprisonné, ne constitue pas un parti politique légitime, et trop d'actes terroristes ont été commis à son instigation pour qu'il puisse se prévaloir d'un avenir légal en Turquie. Fort de quelque 5 000 militants armés, sans doute répartis pour moitié en Turquie et pour moitié dans les régions montagneuses reculées du nord de l'Irak, le PKK poursuit un objectif de libération nationale. Mais il a, pour ce faire, recours à des méthodes terroristes et criminelles, et notamment à l'extorsion, au trafic de drogues, à des attaques sur des avant-postes où sont casernés des conscrits ainsi qu'à des attentats à la bombe visant des civils et des touristes européens sur le territoire turc.

L'AKP, parti au pouvoir, s'est révélé pouvoir compter sur un fort soutien tant auprès des Turcs que des Kurdes, remportant la moitié des suffrages dans le sud-est. Il a par ailleurs sans doute fait plus pour améliorer la situation des Kurdes que tout autre

L'AKP a fait plus pour améliorer la situation des Kurdes que tout autre gouvernement avant lui.

gouvernement avant lui. Il a été aidé dans sa mission par la capture, en 1999, du leader du PKK Abdullah Öcalan, à laquelle ont fait suite un cessez-le-feu de la part du PKK et la décision de commuer la peine de mort

pour actes de terrorisme du militant kurde, autre conséquence positive de la convergence européenne de la Turquie. La brutale répression de tout signe d'appartenance à la culture kurde des années 80 s'est effacée, et des commentateurs turcs de premier plan critiquent désormais ouvertement la propagande officielle

défunte qui dépeignait les Kurdes comme des «Turcs des montagnes». La Turquie a par ailleurs commencé à accepter une supervision juridique internationale et à honorer les arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme. D'après les recensements officiels, un tiers des 350 000 Kurdes que le gouvernement a contraints par la force de quitter leurs villages lors des affrontements des années 1990, ont reçu une indemnisation et ont pu retourner chez eux. Un groupe d'hommes politiques nationalistes kurdes emprisonnés depuis 1994 parce qu'ils étaient soupçonnés d'entretenir des liens avec le PKK a été libéré en 2004. Plusieurs membres des forces armées et des forces de sécurité cités dans les médias turcs comme suspects dans le cadre des assassinats de nationalistes kurdes commis dans les années 1990 par des escadrons de la mort ont été emprisonnés en 2008, après le procès de la conspiration de l'Ergenekon, et de nouveaux éléments ont permis au ministère public de rouvrir des dossiers portant sur la disparition de Kurdes au cours de cette période trouble. Les restrictions imposées à l'expression de la culture kurde ont été assouplies. Quelques centres privés de langue kurde ont ouvert leurs portes, bien que la plupart d'entre eux aient rapidement succombé, victimes de tracasseries administratives et d'une faible demande locale. Dans les régions à forte majorité kurde du sud-est et d'ailleurs, les autocollants, la musique, les publications, les festivités et les émissions de télévision et de radio en langue kurde ont été légalisés, puis tolérés et sont désormais largement acceptés. Le gouvernement a par ailleurs commencé à mettre en œuvre, avec succès, un programme de réduction de la pauvreté sous le patronage de la Banque mondiale.

Ces évolutions positives ne sont pas toujours mentionnées ou appréciées à leur juste valeur en Europe. Certains États membres de l'UE se sont montrés trop indulgents à l'égard du PKK, laissant leurs services de renseignement passer des accords avec les cadres de l'organisation en échange d'informations, permettant à des agents du PKK identifiés d'échapper à la justice après qu'ils eurent violé les lois d'États membres de l'UE ou refusant de coopérer avec la Turquie pour leur extradition ou l'organisation de réels procès dans le pays en question. Il est de l'avis de la Commission Indépendante que les États européens devraient faire beaucoup plus pour empêcher le financement du PKK et son organisation sur leurs propres territoires, s'efforcer de surmonter les disparités entre leurs systèmes judiciaires à cet égard et ne pas permettre que la discrétion

et l'art du camouflage des membres du PKK puissent mettre à mal la volonté politique, variable, des États membres de l'UE.

Plus généralement, la convergence entre Turquie et Union européenne va dans le sens d'un intérêt fondamental de l'Europe, celui d'encourager un plus vaste respect des droits de l'homme et des libertés culturelles en Turquie, non seulement pour créer un environnement plus sûr dans les régions limitrophes de l'Europe, mais aussi pour prévenir la contagion de la violence au sein des communautés d'immigrants turcs et kurdes d'Europe, telle celle à laquelle nous avons assisté dans les années 1990. Une Turquie plus stable et prospère, intégrée dans les mécanismes européens, serait également un meilleur partenaire avec lequel répondre aux inquiétudes de l'Union européenne quant à d'autres ramifications du problème kurde, au trafic de drogues et à l'immigration clandestine.

La Turquie a enregistré des progrès considérables en termes de développement économique et de réformes politiques, lesquels ont permis d'atténuer les tensions entre Turcs et Kurdes. Cela étant, eu égard au long chemin que la Turquie doit encore parcourir pour tourner définitivement le dos à son lourd héritage, davantage d'efforts doivent être consentis pour garantir une paix sociale durable dans tout le pays. L'inauguration, en janvier 2009,

Des efforts restent néanmoins à faire pour garantir une paix sociale durable partout en Turquie.

d'une chaîne de télévision publique en langue kurde émettant 24 heures sur 24 a constitué un grand pas en avant, montrant une fois encore les difficultés que la Turquie aurait pu s'épargner si de telles décisions avaient prises voici plusieurs

décennies. Cette ouverture devrait être appuyée par une protection juridique et constitutionnelle pleine et entière de l'emploi des dialectes kurdes, notamment dans la radiodiffusion, dans les bâtiments publics, dans les écoles et dans les discours politiques. L'interdiction frappant les noms kurdes de localités devrait être levée, et les instituts kurdes devraient être autorisés dans les universités désireuses d'en créer. Les articles de la Constitution qui semble privilégier une ethnie sur les autres devraient être remaniés de sorte à garantir une réelle égalité entre tous les citoyens turcs. Par ailleurs, continuer à refuser aux citoyens kurdes de Turquie de faire valoir leur identité et d'employer leur langue en toutes circonstances est incompatible avec une adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cette interdiction va également à l'encontre du traité de Lausanne de 1923, traité fondateur de la République

turque, qui stipule sans équivoque dans son article 39 qu'«il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage par tout ressortissant turc d'une langue quelconque, soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques».

V La Turquie et sa région

Il y a vingt ans, les relations que la Turquie entretenait avec l'ensemble de ses nombreux voisins se définissaient en termes de méfiance ou d'hostilité. Aujourd'hui, seuls les liens avec deux des huit États limitrophes de la Turquie, Chypre et l'Arménie, restent problématiques. La Turquie a initié des processus prometteurs en vue de résoudre ses litiges avec ces deux pays. Après plusieurs dizaines d'années d'absence des Balkans, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique, la diplomatie turque est aujourd'hui active et appréciée sur plusieurs fronts.

La nouvelle politique de voisinage de la Turquie a connu sa première avancée capitale en 1998. Ankara étant parvenue à persuader Damas d'expulser le leader du PKK Abdullah Öcalan, le militant kurde a pu être capturé à l'issue d'une odyssée ponctuée de longs séjours en Italie et au sein de l'ambassade de Grèce au Kenya. La complicité de ses autorités avec le leader du PKK ayant ainsi été révélée, la Grèce a changé de cap politique, encouragée dans ce sens par l'élan de solidarité mutuelle né suite aux tremblements de terre qui ont frappé la Turquie et la Grèce en 1999. Trois ans à peine après leur quasi-entrée en guerre du fait de revendications sur un îlot rocheux de la mer Égée, les ministres des affaires étrangères grec et turc ont initié un processus de normalisation entre les deux pays qui a ouvert à la Turquie la voie vers le statut officiel de candidat à l'adhésion à l'UE en décembre 1999 et a ensuite généré d'importants bienfaits économiques et entraîné une diminution des dépenses militaires des deux parties.

Le revirement des relations unissant la Turquie et la Syrie a été tout aussi spectaculaire. Le commerce, le trafic aérien et le tourisme entre les deux pays ont tous progressé rapidement, à l'instar du nombre de visites mutuelles entre les dirigeants. Si le régime de Damas s'était précédemment opposé aux rares

ouvertures de la Turquie, membre de l'OTAN, envers le monde arabe, il est aujourd'hui devenu son allié, l'aidant à obtenir un statut d'observateur à la Ligue arabe, et ce en dépit des liens de longue date de la Turquie avec Israël, consolidés par un accord de formation militaire conclu en 1996. En 2008, les relations que la Turquie entretient à la fois avec la Syrie et Israël ont débouché sur plusieurs cycles de négociations rapprochées entre des diplomates syriens et israéliens à Istanbul, une contribution au processus de paix israélo-arabe dépassant les résultats habituellement obtenus par l'UE. De plus, la Turquie a été en mesure d'appuyer les initiatives égyptienne et française – à la demande de ces pays – en menant ses propres pourparlers avec le Hamas en vue de contribuer à une solution négociée à la crise de Gaza de janvier 2009. La vive critique par les dirigeants turcs de l'assaut israélien sur le territoire palestinien a terni l'image de négociateur neutre de la Turquie en Israël, et a fait craindre aux dirigeants arabes que les Turcs puissent chercher à arborer des accents populistes, mais elle a en même temps confirmé aux populations de la région que, parmi les acteurs non arabes, l'Iran n'était pas le seul pays à ressentir et à exprimer leurs inquiétudes.

La Turquie entretient un accès au régime iranien d'un niveau et d'une fréquence inégalés par les pays de l'UE, et appuie invariablement la position de l'UE à propos du programme nucléaire iranien et de l'arrêt de toute fabrication d'armes nucléaires. Ce n'est pas la seule dynamique par laquelle une Turquie qui s'europeanise peut influencer la République islamique d'Iran. Les Iraniens n'ont pas besoin de visa pour entrer en Turquie, et un million d'entre eux visitent chaque année le pays pour goûter à ses plages et à ses hôtels moins orthodoxes aux côtés de deux millions de Russes et de quatre millions d'Allemands. Il n'y a rien de fondamentalement non européen dans la perspective de fixer la frontière orientale de l'UE en Turquie orientale, où se dessinait la frontière de l'Empire romain, et cela n'a rien de déstabilisant non plus. La ligne de démarcation entre la Turquie et l'Iran est l'une des frontières nationales les plus anciennes au monde, restée inchangée depuis que les deux pays ont mis fin à la dernière guerre qui les a opposés en 1639.

Fort d'une confiance renouvelée et du respect de ses voisins grâce à ses négociations d'adhésion avec l'UE, l'AKP a fait de la politique régionale turque dont il a hérité une réalisation majeure de son gouvernement. Soutenu par le Président Gül et

par le Premier ministre Erdoğan, le nom du ministre des affaires étrangères Ahmet Davutoğlu est plus particulièrement associé à une politique «zéro problème» de promotion de la paix dans la région, et, par le biais d'une «coopération maximale», de renversement de la tendance de l'ancienne politique extérieure turque à imputer des maux internes à des ennemis étrangers supposés ou à des boucs émissaires étrangers. Au-delà de sa médiation entre la Syrie et Israël, la Turquie a contribué significativement au rétablissement de la paix dans la région en encourageant un processus trilatéral avec le Pakistan et l'Afghanistan, en contribuant à la résolution de la crise qu'a connue le Liban en 2008 autour de l'élection de son président, en lançant une plateforme pour la stabilité et la coopération dans le Caucase en guise de cadre permettant à toutes les parties de communiquer après l'invasion de la Russie en Géorgie en 2008 et en envoyant des soldats et des commandants pour les missions de l'UE dans les Balkans et de l'OTAN en Afghanistan. Plus loin, la Turquie a également acquis le statut d'observateur au sein du Conseil de coopération du Golfe et de l'Union africaine, et son candidat a remporté la première élection démocratique du dirigeant de l'Organisation de la conférence islamique, qui regroupe 57 nations. Cet activisme productif a été couronné de succès lorsque 151 États ont voté en faveur de la désignation de la Turquie en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2009-2010.

L'exemple le plus remarquable de l'engagement neuf et fructueux de la Turquie dans sa région est peut-être l'élaboration d'une politique soigneusement équilibrée à l'égard de l'Irak. Pendant qu'elle soignait ses relations avec les États-Unis – mises à mal après que le parlement turc eut refusé que les troupes américaines envahissent l'Irak en passant par le territoire turc, un réflexe démocratique dont n'importe quel État européen aurait pu être fier – un de ses premiers apports a été de contribuer à la réconciliation des sunnites avec le nouveau régime irakien. Elle a également noué des liens avec des factions de la majorité chiite, leur offrant une alternative à leur relation principale avec l'Iran. À partir de 2003, la Turquie a été à l'origine de réunions des pays voisins de l'Irak, dont les ministres des affaires étrangères se sont réunis une douzaine de fois en vue de réduire le risque de démembrement de l'Irak. Par-dessus tout, elle a dépassé les anciens tabous et a commencé à travailler publiquement avec le gouvernement régional du Kurdistan en Irak. Cette politique a aidé l'Irak et

donné un coup de frein au PKK dont les bases principales sont établies au nord de l'Irak. Les produits et entrepreneurs turcs, qui dominant depuis longtemps le marché kurde irakien, occupent une place toujours plus prégnante partout en Irak. Ils constituent des partenaires potentiels pour les entreprises européennes cherchant à développer des activités dans le pays.

De nombreux dirigeants, intellectuels ou leaders d'opinion musulmans perçoivent le traitement que l'UE réserve à la Turquie comme un indicateur des attitudes européennes à l'égard du monde musulman. La présence de plus de 200 journalistes du Moyen-Orient lors de l'annonce de la décision d'entamer les négociations d'adhésion avec la Turquie à l'occasion du Conseil européen de Bruxelles de décembre 2004 illustre bien cette résonance. Mais il serait incorrect d'analyser l'intensification des relations de la Turquie avec ses voisins orientaux comme une politique étrangère «islamique», même si le Président Gül et le Premier ministre Erdoğan sont plus ouverts à l'égard du Moyen-Orient que les générations précédentes de responsables politiques turcs. Par ailleurs, les interventions des dirigeants turcs lors des réunions islamiques soulignent souvent les préoccupations européennes à propos des réformes, des droits de la femme et de la nécessité de mettre un terme à l'habitude qui consiste à rejeter sur Israël la responsabilité de tous les maux de la région.

Le rééquilibrage du profil international de la Turquie ne s'exprime pas qu'entre l'est et l'ouest: la Turquie est peut-être membre de l'OTAN, mais la Russie est aujourd'hui son plus grand partenaire commercial et fournisseur d'énergie bilatéral, et la Turquie a su éviter de se retrouver piégée dans les tensions opposant la Russie et l'occident. Les décideurs politiques européens ont mis longtemps à apprécier à quel point la Turquie et plus particulièrement Istanbul sont devenues une véritable plaque tournante pour la région depuis la fin de la guerre froide, qui avait coupé la Turquie membre de l'OTAN d'une grande partie de son hinterland commercial naturel dans les Balkans, en mer Noire, dans le Caucase et au Moyen-Orient. La politique des visas européenne implique que même les entreprises européennes trouvent utile de baser leurs opérations régionales à Istanbul, et de nombreux contrats signés par des multinationales en Russie ou en Asie centrale ne seraient pas remportés ou menés à bien sans le soutien zélé de sous-traitants turcs.

Le positionnement géographique de la Turquie lui confère à

lui seul de l'importance pour la sécurité énergétique européenne, le pays se trouvant à la croisée de voies majeures de transport énergétique. Parmi les éléments essentiels, citons les pétroliers qui empruntent les détroits turcs, les oléoducs transportant le pétrole d'Irak et d'Azerbaïdjan vers la Méditerranée et les gazoducs transportant le gaz naturel en provenance de Russie, d'Azerbaïdjan et d'Iran. Le gaz naturel transite déjà vers l'ouest, en direction

La Turquie contribue à la résolution des crises et joue un rôle de carrefour mondial pour le transport énergétique.

de la Grèce, et une liaison de correspondance est prévue vers l'Italie. D'aucuns ont affirmé au départ que chacun de ces pipelines était un projet chimérique, mais le réseau n'a cessé de se développer. La mise en œuvre du projet théoriquement prometteur du gazoduc

Nabucco reliant la Turquie et l'UE a pris du retard en l'absence d'approvisionnement en gaz politiquement aisé et du fait des exigences excessives de la Turquie en termes de transit et de profit. Ce projet de gazoduc souffre également d'un manque de détermination européenne, même si Nabucco offre l'opportunité de nouveaux approvisionnements en gaz non russe depuis le bassin Caspien, l'Irak et l'Iran, si les relations entre Téhéran et Washington s'améliorent. La signature de cet accord intergouvernemental clé au mois de juillet est un pas en avant important. Au vu du rôle de la Turquie en qualité de plateforme énergétique potentielle, il est ironique de constater que Chypre force l'UE à bloquer l'ouverture du chapitre énergétique dans les négociations d'adhésion. S'il est clair que la Turquie et l'UE resteront dépendantes des énormes réserves russes de pétrole et de gaz, Ankara pourrait devenir un partenaire énergétique essentiel de l'UE si les dirigeants européens étaient davantage disposés à engager des fonds pour de tels projets et à entretenir des relations plus cohérentes avec la Turquie. Jusqu'à présent, la Russie a été la seule à tirer profit de ces divergences d'opinion sur la question.

La Turquie contribue à la résolution des crises et développe son rôle de carrefour mondial pour le transport énergétique. Elle inspire les imitateurs régionaux de sa formule relativement fructueuse associant économie de marché, démocratie, fierté nationale et traditions musulmanes. L'exemple de sa transformation a contribué à projeter vers l'est le pouvoir d'influence des valeurs centrales de l'UE. La Turquie a ainsi contribué à éloigner des problèmes des frontières de l'Union européenne, montrant qu'une Turquie membre de l'UE avec des

frontières donnant sur la Syrie, l'Iran et l'Irak ne constitue pas un handicap mais est au contraire un bon partenaire pour gérer et appuyer les intérêts européens au Moyen-Orient et ailleurs. Dans les États d'Asie centrale, par exemple, dont la majorité des habitants parlent une langue faisant partie du groupe des langues turques, les hommes d'affaires turcs sont souvent le groupe le plus important, les entrepreneurs les plus expérimentés et les entreprises qui sont en mesure d'opérer le plus rapidement et le plus efficacement. Une Turquie habilitée par l'UE pourrait permettre à l'Europe de devenir un acteur de poids dans une région qui est actuellement dominée par la Russie, la Chine et les États-Unis.

Aucun autre pays ne peut se targuer d'avoir des dirigeants qui peuvent voyager (et qui le font aussi souvent) entre des

Sans la Turquie, la tâche de l'UE dans la région sera de plus en plus difficile.

capitales aussi variées que Moscou et Damas, Téhéran et Jérusalem, être reçus avec respect et défendre aussi largement des objectifs politiques importants. La Turquie ne peut pas résoudre seule

une crise ou un problème pour l'UE, mais sans la Turquie, la tâche de l'UE dans la région devient plus pénible encore.

VI L'ouverture de la Turquie avec l'Arménie

Les relations entre la Turquie et l'Arménie sont chargées de problèmes interconnectés. Les Turcs et les Arméniens ne se sont pas accordés sur la manière de décrire les massacres de l'ère ottomane commis à l'encontre des Arméniens lors de la Première Guerre mondiale. Qui plus est, la Turquie, qui entretient un partenariat étroit avec l'Azerbaïdjan fondé sur des liens linguistiques et aujourd'hui sur d'importants oléoducs et gazoducs, a longtemps lié toute amélioration dans ses relations avec l'Arménie à une solution négociée de la conquête en 1992-1994 par les Arméniens de l'enclave azerbaïdjanaise à majorité arménienne du Haut-Karabakh. Ces différends ont empêché la Turquie et l'Arménie d'entamer des relations diplomatiques après la dissolution de l'Union soviétique. La Turquie a également fermé sa frontière avec l'Arménie en 1993 pour mettre la pression sur les forces arméniennes afin qu'elles se retirent des 13,5 % du territoire azerbaïdjanais qu'elles occupent actuellement.

La jeune république turque, se sentant menacée de toutes parts dans sa lutte pour sa survie nationale, n'a jamais admis les

La République turque n'a jamais admis les atrocités commises durant les derniers jours de l'Empire ottoman.

atrocités commises durant les derniers jours de l'Empire ottoman. Elle s'est également alarmée des exigences territoriales et des demandes de réparation des Arméniens, et indignée de la non-considération des victimes turques et des conditions de guerre en Anatolie orientale

lorsque les Ottomans combattaient les envahisseurs sur trois fronts. Remettre en question la ligne officielle était devenu un délit et la question un tabou.

Entre-temps, l'Arménie a demandé que la Turquie reconnaisse les événements comme un «génocide». Les grandes diasporas arméniennes en Europe et en Amérique se sont montrées radicales

dans la défense de cette exigence. Des terroristes de la diaspora ont tué 30 membres des services diplomatiques turcs et leurs familles entre 1973 et 1984. Sur le front politique, les lobbyistes de la diaspora, appuyés moralement par l'Arménie, ont obtenu des résolutions de reconnaissance du génocide de plus de 20 parlements, dont plusieurs en Europe.

On a constaté au cours des dix dernières années un changement remarquable en Turquie sur la question arménienne, en parallèle avec une nouvelle assurance nationale générée par le cercle vertueux du rapprochement de l'UE envers la Turquie et par les réformes nationales appuyées par l'UE. La tendance a été conduite par les universitaires, la première communauté turque à avoir été exposée à toute la gamme du savoir international sur la question arménienne. Les écrivains ont commencé à explorer un sentiment de perte et de culpabilité à propos du pilier arménien autrefois vital de la société ottomane. Le grand public a également accédé à de plus larges sources d'informations, grâce aux voyages, aux traductions d'ouvrages et à Internet. En 2005, les dirigeants turcs ont exprimé le souhait que la question soit confiée à une commission commune turco-arménienne d'historiens, proposition malheureusement rejetée par l'Arménie. Les Turcs ont commencé à éviter dans les déclarations officielles et les manuels scolaires l'utilisation de l'ancienne expression «prétendu génocide», optant pour une terminologie plus neutre comme «les événements de 1915». En 2008, traduisant le sentiment grandissant qu'il était maintenant temps d'accepter les faits, 200 intellectuels, rejoints ensuite par 30 000 autres citoyens turcs, ont signé une pétition en ligne pour présenter personnellement leurs excuses pour la «grande catastrophe» qu'ont connue les Arméniens en 1915.

Les relations bilatérales entre les deux pays ont également évolué. Les liaisons aériennes sont restées ouvertes durant une grande part de cette période en dépit de la fermeture de la frontière. Chaque mois, les hommes d'affaires turcs génèrent des exportations vers l'Arménie pour une valeur d'une dizaine de millions de dollars, transportant leurs marchandises en camion via la Géorgie et l'Iran. Des dizaines de milliers d'Arméniens ont reçu l'autorisation informelle de rester en Turquie pour travailler. Ces dernières années, les négociations secrètes ont progressé entre les responsables turcs et arméniens. Une nouvelle page a été tournée après l'élection du Président arménien Serzh Sarkisian en février 2008. Le Président turc Gül a accepté une invitation à un match

En avril 2009, la Turquie et l'Arménie ont annoncé avoir trouvé un accord sur un «cadre global» de normalisation.

de football opposant la Turquie à l'Arménie à Erevan en septembre 2008. Cette rencontre a été suivie par des contacts diplomatiques intenses mais discrets, notamment au niveau des ministres des

affaires étrangères. En avril 2009, les deux parties ont annoncé avoir trouvé un accord sur un «cadre global» de normalisation. Sans avoir été présenté publiquement, on savait que ce cadre prévoyait l'établissement de relations diplomatiques, la réouverture de la frontière et la mise en place

d'une commission bilatérale comprenant une sous-commission chargée des événements de 1915. Malheureusement, la Turquie a fait un pas en arrière quelques semaines plus tard, associant de nouveau publiquement tout mouvement turc à la situation dans le Haut-Karabakh.

Un triangle complexe relie les trois grandes questions en jeu: les événements de 1915, la normalisation des relations turco-arméniennes et le conflit du Haut-Karabakh. L'enregistrement de progrès sur l'une de ces questions aurait un impact positif sur les autres. Par contre, empêcher le progrès sur l'une ou l'autre de ces questions ne ferait que prolonger les impasses antérieures. Il est un fait, par exemple, que garder la frontière turco-arménienne fermée depuis 16 ans n'a pas aidé l'Azerbaïdjan à regagner la moindre parcelle de son territoire occupé par l'Arménie. Par contre, une Arménie rassurée par des relations normalisées avec la Turquie pourrait enclencher le processus de résolution de ce conflit, qui défie toute médiation internationale depuis pratiquement vingt ans.

La normalisation des relations turco-arméniennes facilitera le processus de réconciliation avec le passé et vice versa. Accepter son histoire est toutefois une tâche que la société turque doit réaliser elle-même. Les historiens des deux parties peuvent préparer le terrain, en travaillant de préférence ensemble et avec des tiers pour que leurs recherches soient totalement crédibles pour l'autre partie. La législation par des parlements étrangers, par contre, est et reste contre-productive pour ce processus, puisqu'elle engendre des réactions nationalistes et empêche le changement. De plus, les résolutions sur le génocide ont peu de chances de persuader la Turquie, puisqu'elles semblent habituellement être les produits de pressions politiques intérieures plutôt que de grandes préoccupations morales, et ne tiennent pas compte de la manière dont la plupart des corps législatifs tendent à taire leurs propres défauts passés.

Faisant preuve d'un courage politique exceptionnel, le Président turc Gül et le Président arménien Sarkisian ont brisé les tabous qui ont trop longtemps exclu tout progrès. Les deux parties devraient profiter au mieux de la dynamique ainsi créée et revenir aussi rapidement que possible à la feuille de route qui traite la normalisation des relations turco-arméniennes distinctement des autres questions du Caucase. Cela permettra à l'Arménie de mettre un terme à l'isolement dans lequel elle s'est enfoncée et à sa dépendance pratiquement totale de la Russie et d'ouvrir une porte occidentale vers l'Europe. Pour la Turquie, même s'il ne s'agit pas d'un critère formel pour une éventuelle adhésion à l'UE, le fait de mener un travail franc pour résoudre la controverse enverra un message fort aux Européens sur l'empressement de la Turquie à se réconcilier avec son passé. On attend d'un pays candidat à l'adhésion à l'UE qu'il entretienne de bonnes relations avec tous ses voisins et tout traité d'adhésion doit au final être ratifié par le Parlement européen, qui s'est par le passé montré sensible à la question arménienne.

La Commission Indépendante est convaincue que la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie reste accessible et qu'elle symboliserait une grande part des bienfaits régionaux que la Turquie tente d'atteindre par sa politique de neutralité vis-à-vis de son voisinage, donnant un exemple de sens politique pouvant contribuer à l'apaisement de la situation instable du Caucase du Sud.

VII L'islam et l'État laïque turc

Depuis sa fondation en 1923, la République de Turquie s'est inspirée de l'idéal français d'un État laïque et s'est employée à écarter la religion de toute fonction gouvernementale ou politique. La liberté religieuse individuelle est protégée, tandis que des sanctions légales empêchent tout appel au retour à la Sharia, la loi islamique. L'État contrôle une hiérarchie musulmane sunnite établie, rémunère les imams comme des fonctionnaires, possède la plupart des mosquées et exerce une autorité centrale sur le contenu des sermons. Ce système représente les fondements de base de l'État moderne de Turquie.

Les Turcs laïques et certains européens manifestent leur inquiétude face à ce qu'ils perçoivent comme une «islamisation» croissante de la société turque, ces dernières années. Dans les

Les Turcs laïques et les Européens manifestent leur inquiétude face à ce qu'ils perçoivent comme une «islamisation» croissante de la société turque.

centres villes, on voit davantage de femmes porter le voile et dans les zones conservatrices, les femmes vêtues du *çarşaf* noir, couvrant visage et corps, se font plus nombreuses.

Les laïques établissent un lien entre ces faits d'une part et le gouvernement de l'AKP et son «agenda caché» supposé visant à transformer

la Turquie en un État islamiste d'autre part. Les opposants au parti au pouvoir pointent du doigt le recrutement, par le gouvernement, de fonctionnaires religieux pratiquant. Ils se plaignent également que les communes dirigées par l'AKP cultivent une «pression du voisinage». En conséquence, dans les districts religieux, les femmes n'osent pas se vêtir comme elles le souhaitent, la population est dissuadée de boire ou manger en public durant les périodes de jeûne du Ramadan et la vente d'alcool est repoussée hors des centres villes en province. Cette perception a entre autres eu pour conséquence que, en 2008, dix des onze juges de la Cour

constitutionnelle, un bastion de la laïcité en Turquie, ont déclaré l'AKP coupable de constituer «un point de contact des activités anti-laïques». La Cour n'a cependant pas trouvé suffisamment de preuves pour interdire le parti.

L'AKP, pour sa part, se considère comme le pendant musulman d'un parti démocrate-chrétien d'Europe. Il accuse ses opposants laïques d'utiliser l'islamisme comme prétexte pour garder les commandes du pouvoir bureaucratique, et de s'appuyer sur des méthodes issues du passé autoritaire de la République. Si le parti avait un programme islamiste, ajoutent ses dirigeants, il prônerait l'imposition de la loi islamique, ce qu'il ne fait pas. L'AKP est en effet soucieux de remporter les élections et de rester au pouvoir. Or, en Turquie, ses sympathies islamistes lui coûteraient davantage de votes qu'elles ne lui en rapporteraient. Le pays compte un parti encore plus conservateur et explicitement religieux, avec lequel les dirigeants plus centristes de l'AKP ont coupé le contact en 2001, mais ce parti n'a remporté que 5,2 % des suffrages lors des élections de mars 2009. Qui plus est, la base de la société turque est, aujourd'hui, laïque. Pour preuve, les citoyens des villes de Turquie occidentale – lesquelles ont, historiquement, déterminé l'orientation du pays – ont organisé, en 2007, des manifestations pacifistes en soutien aux principes laïques et ont massivement soutenu les partis laïques lors des élections municipales de 2009.

L'influence de la religion sur la société turque est indéniablement en augmentation, un phénomène qu'on peut également observer dans d'autres pays et pour d'autres religions. En Turquie, il s'explique par différents facteurs: l'ouverture croissante du pays, la migration dans les villes occidentales de citoyens issus de zones rurales traditionnellement plus religieuses et, enfin, la lutte pour le pouvoir entre, d'une part, les conservateurs pratiquants de l'AKP, récemment urbanisés et à mobilité sociale ascendante et, d'autre part, les gardiens de la laïcité dans l'establishment, l'armée et la magistrature. La question de savoir si la Turquie doit lever l'interdiction sur le port du voile dans les universités est un exemple type de cette polarisation. Dans ce débat, les observateurs extérieurs ont eux aussi des positions antagonistes. Human Rights Watch, par exemple, défend le droit des femmes adultes à se vêtir comme elles l'entendent, tandis que la Cour européenne des droits de l'homme a appuyé l'interdiction de la Cour constitutionnelle de Turquie. Parallèlement, 70 % des Turcs soutiennent le droit des étudiantes de porter le foulard. Les Turques sont toutefois confrontées à des

problèmes bien plus préoccupants – crimes d’honneur, obstacles familiaux à l’éducation des filles, mariages arrangés et faible représentation des femmes aux postes à responsabilité dans le monde du travail – mais il s’agit là de problèmes liés à la pauvreté, aux traditions et à l’éducation, et non à l’AKP ou à l’islam.

Il est difficile de dégager des conclusions définitives sur ces questions sensibles, qui importent à de nombreux européens. Ainsi, si beaucoup ont l’impression que les femmes voilées sont en augmentation dans les rues des centres villes de Turquie, une étude menée par la Fondation des études économiques et sociales de Turquie (TESEV) révèle que, en chiffres absolus, le port du

La laïcité est devenue un pilier bien ancré de la République de Turquie.

voile est en baisse. Quoi qu’il en soit, on peut affirmer que le système laïc n’est pas remis en cause. Les sondages indiquent que moins de 10 % des Turcs soutiennent l’idéal de la Sharia, et,

lorsque ses recommandations les plus obsolètes (p. ex. polygamie, châtiment corporel) sont évoquées, le soutien se voit réduit à une fraction de ce pourcentage. Il ne fait aucun doute que, après 80 ans, la laïcité est devenue un pilier bien ancré de la République de Turquie, même si la tâche de rendre l’État équidistant de toutes les religions des citoyens turcs n’est pas encore achevée. Néanmoins, si la spéculation des médias, les procès et le discours politique concernant l’orientation et les intentions de l’AKP font partie d’une lutte politique pour le pouvoir, ces phénomènes reflètent également de réelles inquiétudes de la société civile libérale, et requièrent une observation attentive. Il est regrettable que les dirigeants de l’AKP n’aient pas davantage cherché à apaiser les craintes légitimes des Turcs laïques.

L’opinion européenne porte également un intérêt particulier au statut des non-musulmans de Turquie. Les Arméniens, les juifs, les grecs orthodoxes et autres communautés chrétiennes représentent environ 0,2 % de la population turque, soit quelque 150 000 citoyens. À certaines périodes de l’histoire du pays, ceux-ci ont été victimes de discriminations et de persécutions. Les meurtres tragiques d’un prêtre catholique romain, du rédacteur en chef d’un journal turco-arménien et de trois membres d’une congrégation évangélique provinciale, au cours de ces trois dernières années, semblent être des incidents isolés relevant autant de la xénophobie que de la discrimination religieuse. La liberté individuelle de culte est depuis longtemps garantie en Turquie, tant en théorie qu’en pratique. Le problème principal est de toute

autre nature. La Turquie doit moderniser son approche de la personnalité juridique et de la propriété pour les communautés religieuses, donner carte blanche à la formation de prêtres de toutes les confessions autorisées, libéraliser l’octroi de permis de travail pour les ecclésiastiques étrangers et mettre fin aux difficultés bureaucratiques locales indirectes concernant l’entretien et l’aménagement des églises et autres lieux de prières pour des religions non conventionnelles. Pour parer à certains de ces problèmes, en 2008, le gouvernement a promulgué une nouvelle loi sur les fondations qui vise à restituer des avoirs aux fondations non musulmanes et à permettre aux communautés religieuses d’acquérir des biens. Cette loi ne doit toutefois être considérée que comme un premier pas dans la bonne direction.

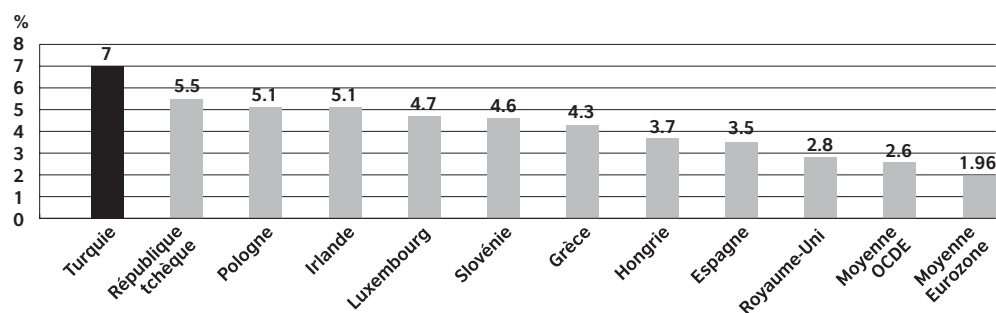
Les 4,5 millions de Turcs d’Europe peuvent exercer leur culte et édifier des mosquées en toute liberté. À l’heure où de plus en plus de citoyens européens vivent en Turquie, le gouvernement devrait s’occuper de leurs intérêts avec un peu plus d’empressement.

Aujourd’hui, la Turquie est déjà l’État le plus démocratique et laïque du monde musulman. La Commission Indépendante est convaincue que l’ancrage solide de la Turquie dans l’Union européenne renforcerait la protection des principes laïques de la République.

VIII Résistance économique

La Turquie possède une économie de marché viable et sa résistance à la crise financière mondiale démontre les progrès considérables réalisés durant la dernière décennie de convergence avec l'Europe. Les années 2002-2007 ont été le témoin d'une forte croissance économique ainsi que d'une désinflation réussie. Sur les comptes nationaux, les niveaux d'endettement ont été réduits, grâce aux excédents budgétaires primaires, à la discipline fiscale soutenue par le Fonds monétaire international et à l'activité d'avant-crise des marchés internationaux. Le pays continue de bénéficier d'un apport important d'investissements directs, qui favorisent la stabilité et le développement de l'économie. La sécurité croissante de l'investissement et la prévisibilité des politiques engendrées par les réformes entreprises en vue de l'adhésion à l'UE constituent la clé de voûte de cette prospérité grandissante. La Turquie est une économie qui offre un potentiel important en termes d'échanges commerciaux avec l'Europe, grâce à son jeune marché en plein essor, à la qualité éprouvée de son industrie manufacturière et à ses entreprises, familiarisées avec une vaste région en développement, où la République représente la principale plate-forme commerciale.

Croissance réelle du PIB (moyenne sur 2002 – 2007)



Entre 2002 et 2007, le PIB turc a enregistré une croissance moyenne de 7 %, bien que le taux soit redescendu à 1,1 % en 2008, du fait de la récession mondiale. Selon les mises en garde du FMI, en 2009, la Turquie devra faire face à une contraction de 5 %, due à

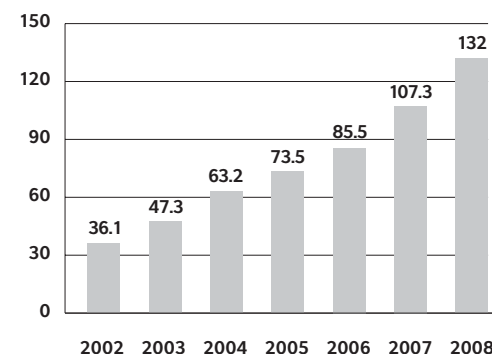
Le déficit budgétaire et la dette publique de la Turquie répondent désormais aux critères de Maastricht.

une chute des exportations, de la consommation et de l'investissement. Le FMI prévoit toutefois un retour à la croissance de 1,5 % pour 2010. Le déficit budgétaire et la dette publique – respectivement 2,2 % et 39,5 % du PIB, sur la base

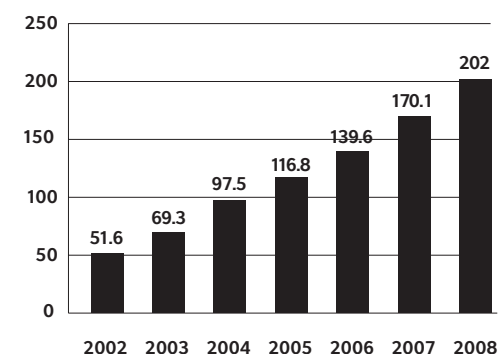
des définitions de l'UE de 2008 – répondent désormais aux critères de Maastricht. La crise a également levé la pression sur le déficit de la balance courante de la Turquie. Celui-ci s'élevait à 5,7 % du PIB en 2008 et, selon le FMI, devrait atteindre 1,2 % en 2009. Le taux d'inflation relativement élevé de la Turquie – 10,4 % en 2008 contre 45 % en 2003 et 84 % en 1998 – demeure inférieur à celui de plusieurs États membres de l'UE, dont la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie et l'Estonie. Le FMI et la Banque centrale de Turquie s'attendent à une diminution de l'inflation pour 2009. Celle-ci devrait alors se situer autour de 7 %. Les exportations ont, en 2008, enregistré une progression de 23 %, pour atteindre 132 milliards d'USD. Pour la même période, les importations ont quant à elles connu une hausse de 19 %, soit 202 milliards d'USD. Les prévisions gouvernementales sont toutefois à la baisse pour 2009, avec une diminution de 7 % pour les exportations et de 10,4 % pour les importations.

Exportations et Importations

Exportations (en milliards d'USD)



Importations (en milliards d'USD)



Le secteur bancaire s'est avéré particulièrement solide, et ce grâce à un tassement durant la crise financière nationale en 2000-

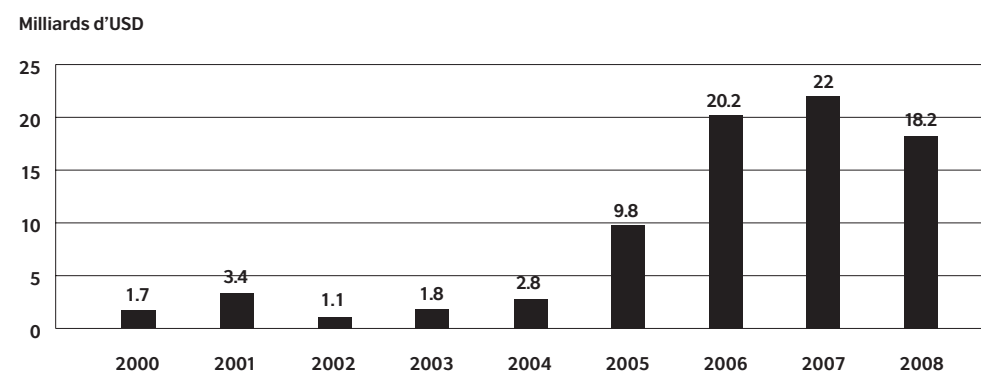
2001 et à la nouvelle loi bancaire de 2005. En 2008, l'adéquation des fonds propres bancaires était supérieure à celle de la Pologne ou de la Hongrie et l'ensemble des capitaux a enregistré une hausse de 9 % entre septembre 2008 et mars 2009, période durant laquelle la crise mondiale était à son paroxysme, et à laquelle aucune banque turque n'a, à ce jour, succombé. La qualité des prêts octroyés aux sociétés emprunteuses turques s'est peut-être dégradée, mais, au premier trimestre 2009, les bénéfices ont augmenté de 23 % en termes de lire turque, comparé à la même période l'année précédente. Exemple type du potentiel de croissance du pays, en Turquie, les foyers empruntent sept fois moins que ceux de l'UE. En outre, la Turquie est un «pays jeune»: 61 % de sa population est âgée de moins de 35 ans. Depuis 2002, le secteur financier attire d'importants investissements étrangers: les banques italiennes, britanniques, françaises, belges, hollandaises et grecques ont engagé de gros capitaux dans le secteur bancaire turc. Aussi, les enseignes et les intérêts bancaires européens sont désormais présents dans les rues principales de toutes les villes de Turquie.

Ces acquisitions faisaient partie d'une première vague d'investissements directs étrangers majeurs, lesquels ont commencé à affluer lorsque les pourparlers d'adhésion ont été engagés en 2005. Après avoir stagné des décennies durant à un niveau annuel compris entre 1 et 2 milliards d'USD, les investissements ont culminé à 22 milliards d'USD en 2007. Deux tiers de ces investissements proviennent d'entités européennes, avec, en tête la Grèce, l'Autriche, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Parallèlement, durant les trois années qui ont suivi 2005, le nombre d'entreprises allemandes opérant en Turquie a plus que doublé, pour atteindre quelque 3 000 unités, les entrepreneurs turcs allemands ayant rapidement saisi les nouvelles opportunités qu'offrait la Turquie. Après s'être brutalement vus réduits de moitié au début de la crise mondiale, mi-2008, les investissements vers la Turquie se sont poursuivis à un rythme régulier au dernier trimestre 2008 (3,8 milliards d'USD). De nouvelles privatisations d'entreprises et d'une grande banque d'État sont susceptibles d'attirer davantage de capitaux européens encore dans un avenir proche.

Sur les dix dernières années, ces privatisations ont rapporté près de 50 milliards d'USD à l'État turc et ont favorisé la transformation et l'internationalisation de l'économie turque. En outre, les entreprises européennes comme Carrefour

(France), OMV (Autriche), Bosch et Siemens (Allemagne) et Vodafone (Royaume-Uni) ont toutes investi massivement dans l'industrie manufacturière, la vente au détail, l'énergie et les télécommunications. Les entreprises amplifiant leurs engagements envers l'Europe, les investissements se font dans les deux sens. Des marques européennes de premier plan telles que les chocolats Godiva, les téléviseurs Grundig, les appareils électroménagers Blomberg et la filiale carrelage de Villeroy et Boch sont maintenant des lignes de production sous contrôle turc, dont les sociétés mères sont de plus en plus fréquemment responsables de la conception, de l'ingénierie et de la fabrication. La situation des Turcs d'Europe a fortement évolué et est à présent loin de l'image du «travailleur immigré» des années 60 à 80. En 2008, plus de 130 000 Turcs d'Europe étaient des entrepreneurs, représentant environ 14,4 milliards d'investissements et près de 600 000 emplois.

IED en Turquie 2000 – 2008



L'Accord d'union douanière avec la Turquie de 1996 représente la relation économique et commerciale la plus étroite que l'Union européenne entretient avec un État non membre. Ce partenariat n'est toutefois pas exempt de différends. La Turquie a un grief particulier contre les accords de libre-échange que l'UE négocie avec les pays tiers, qui, selon les règles d'union douanière, leur donne un accès en franchise de droits au marché turc sans pour autant les contraindre à ouvrir leurs marchés à la Turquie.

L'économie turque n'est pas pour autant exempte de problèmes. En 2008, le taux de chômage officiel atteignait les 10,6 % et dans les faits, il est probablement supérieur encore à la moyenne européenne de 7,6 %. En 2005, la Turquie était le pays de l'OCDE qui connaissait les écarts entre régions les plus importants

La Turquie connaît d'importants écarts entre régions en termes de taux de productivité et de participation des femmes à la vie économique.

en termes de taux de productivité et de participation des femmes à la vie économique, des disparités qui ont entraîné par le passé l'exode de franges importantes de la population vers des villes plus prospères. Le secteur agricole représente 8,7 % du PIB (contre une moyenne de 1,6 % pour l'UE) et emploie près de 26 % de la main d'œuvre turque (contre 5,4 % dans l'UE). Le nombre d'agriculteurs a toutefois chuté de 33 % en 2002. La Turquie a entamé la réforme de son vaste secteur agricole, fragmenté et peu performant. L'enregistrement des agriculteurs, la réduction des subventions directes et la suppression des mesures de soutien artificielles sont en cours, et la Turquie s'attèle au problème de la faible productivité.

Outre la candidature d'adhésion à l'UE, le programme du FMI qui a abouti en mai 2008 est l'autre grand pilier ayant, depuis 1999, permis une stabilité de la politique nationale et assuré la confiance des investisseurs dans la Turquie. Bien que le pays ait jusqu'à présent réussi à faire face à la crise financière mondiale, grâce à une soudaine diminution du déficit de sa balance courante, des problèmes structurels demeurent. Les agences de notation et la communauté entrepreneuriale turque elle-même plaident en faveur de la conclusion, avant l'automne 2009, d'un accord relatif à un nouveau programme du FMI de 20 milliards d'USD, longuement discuté. Sans quoi un nouveau cercle vicieux pourrait très bien s'enclencher, dans lequel un affaiblissement de la confiance des marchés entraînerait une sortie accrue des capitaux étrangers et une pression à la baisse de la devise, provoquant ainsi une hausse des taux d'intérêts.

Cela étant, la résistance de l'économie turque a ouvert au pays de nouvelles perspectives et a permis de mettre en exergue sa force intrinsèque grandissante. La Turquie reste toutefois une puissance régionale qui doit donner la priorité à ses relations avec l'Europe. En tant qu'entité, l'UE est de loin son partenaire commercial le plus important. En 2008, les échanges avec l'Europe des Vingt-sept ont constitué 48 % de l'ensemble des exportations de la Turquie et 37 % de ses importations (contre, respectivement, 56 % et 40 % en 2007). Pour l'UE, la Turquie représente le cinquième marché d'exportation, devant le Japon. La demande du marché turc peut s'avérer des plus lucratives pour les entreprises européennes, comme l'a prouvé l'appel d'offres pour 105 nouveaux appareils qu'a lancé Turkish Airlines en janvier 2009.

La Commission Indépendante est convaincue que les avantages mutuels de la convergence Turquie-UE, le volume des échanges commerciaux, la multiplicité des relations d'affaires entre l'UE et la Turquie et le potentiel de croissance plaident en faveur de la poursuite de l'intégration. Les demi-mesures et les propositions de solutions alternatives à l'adhésion ne peuvent pas convaincre la Turquie qu'elle est un membre à part entière de l'équipe européenne et risquent d'être défavorables aux entreprises européennes dans leurs tentatives de remporter de futurs contrats. Du côté turc, la tiédeur risque d'entraîner la suspension des réformes législatives que la Turquie doit engager pour rester compétitive et de retarder les métamorphoses qu'elle doit encore subir pour assurer une croissance économique à sa jeune population active en pleine expansion. En résumé, l'adhésion représente un élément moteur majeur qui peut être source de prospérité tant pour l'UE que pour la Turquie.

Comparaison d'indicateurs économiques (2008)

	Unités	Turquie	Croatie	Bulgarie	Roumanie	Zone euro	UE-27
PIB	milliards d'Euros	498.4	47.4	34.1	137.0	9.209	12.507
PIB par habitant au SPA* (prévision)	EU-27=100	44.3	63.0	39.2	44.9	111.2	100.0
Inflation (prix à la consommation, fin de l'année)	% (changement)	10.4	5.8	7.2	6.3	1.6	3.7
Dette publique brute	% (du PIB)	38.8**	37.7**	14.1	13.6	69.1	61.5
Excédent budgétaire	% (du PIB)	-1.8	-1.6**	1.5	-5.4	-1.9	-2.3

* Standard de pouvoir d'achat
 ** Données de 2007

Sources: Eurostat, AMECO, FMI, Agence nationale turque pour le soutien et la promotion des investissements.

Conclusions

1 La décision du Conseil européen d'entamer, en 2005, les négociations d'adhésion avec la Turquie a ouvert la voie à l'intégration complète du pays dans les structures européennes, objectif que poursuit la République de Turquie depuis sa fondation, et dont la concrétisation s'est accélérée après la Seconde Guerre mondiale, lors de son adhésion au Conseil de l'Europe et à de nombreuses autres organisations européennes. Malheureusement, les déclarations négatives de quelques dirigeants européens peu de temps après la décision unanime des chefs d'État ou de

Les gouvernements européens doivent honorer leurs engagements et traiter la Turquie avec honnêteté.

gouvernement de l'UE, les efforts visant à proposer des solutions alternatives à l'objectif entendu d'adhésion et les obstacles dressés sur la voie des négociations n'ont eu d'autre effet que d'enrayer le processus. En Turquie, ces faits ont entraîné une baisse considérable du soutien de l'opinion publique quant à l'adhésion et ont renforcé le manque de détermination du gouvernement à poursuivre la transformation du pays. Ces phénomènes alimentent à leur tour le discours des détracteurs européens de la Turquie, pour qui le manque de réformes constitue la preuve que ce pays n'est pas un candidat recevable à l'adhésion. Il est de l'avis de la Commission Indépendante que le cercle vicieux ainsi créé doit être rompu de toute urgence, tant dans l'intérêt de la Turquie que de celui de l'Union européenne. Pour ce faire, un changement d'attitude des dirigeants européens et turcs s'impose. Les gouvernements européens doivent honorer leurs engagements et traiter la Turquie avec l'honnêteté et le respect qui lui sont dus. La Turquie, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, doit encourager ses nombreux partisans en Europe, par le biais d'un processus de réforme dynamique à grande échelle, confirmant ainsi sa volonté d'adhérer à l'UE et le sérieux de son ambition.

2 La position du Conseil européen était on ne peut plus claire: l'objectif commun des négociations avec la Turquie est l'adhésion, et non une solution de type «partenariat privilégié» ou autre vague «relation spéciale». De telles alternatives excluraient la participation de la Turquie au processus de décision politique de l'UE et n'apporteraient que peu de valeur ajoutée à son statut actuel de membre associé et partenaire d'une union douanière. En outre, les négociations elles-mêmes, doivent, de par leur nature, se diriger vers l'adhésion. Aucun pays ne prendrait sur lui d'engager autant de réformes complexes, nécessaires en vue d'adopter l'acquis communautaire, si ce n'était dans le but d'une adhésion complète. Comme pour toute négociation, cependant, il n'existe aucune garantie que l'objectif commun puisse être atteint. En ce sens, les pourparlers relatifs à l'adhésion de la Turquie sont assurément un processus ouvert.

3 Après l'âge d'or des métamorphoses du pays, entre 2000 et 2005, la Turquie n'est pas parvenue à maintenir la dynamique des réformes. Ce ralentissement s'explique en partie par une réaction aux attitudes négatives envers la Turquie et une perte générale de gouvernance dans l'UE, mais est également imputable en partie au manque de détermination de l'AKP ainsi qu'aux dissensions internes. Un complot visant à renverser le gouvernement, un procès devant la Cour constitutionnelle dans le but d'interdire l'AKP et une menace publique d'intervention militaire se sont toutes avérées liées à une faction laïque de l'armée, de la magistrature et des partis politiques. Ces problèmes se sont à présent atténués et le parti au pouvoir a été fortement soutenu par les électeurs en 2007 et 2009. Le gouvernement a établi un nouveau programme national de réformes européennes. Il doit à présent tenir ses promesses tant vis-à-vis de l'UE qu'envers ses propres citoyens et reprendre le processus de réformes: en particulier adopter une nouvelle constitution, désigner un médiateur, assurer pleines libertés aux organisations religieuses et garantir le respect des libertés culturelles ainsi qu'une plus grande liberté d'expression.

4 À Chypre, les discussions en cours entre les dirigeants des deux communautés représentent la meilleure chance, et probablement la dernière, de mettre fin à la division de l'île et de parvenir à une solution fédérale mutuellement acceptable concernant ce

différend de longue date. Une issue positive serait non seulement grandement profitable aux deux parties, mais elle permettrait en outre de supprimer un obstacle pernicieux au processus d'adhésion de la Turquie à l'UE ainsi que de renforcer la stabilité de cette partie de la Méditerranée. Un échec conduirait certainement à une séparation interminable de l'île, ce qui entraînerait une division considérable de l'opinion européenne et la fin des négociations entre l'UE et la Turquie. Si l'établissement d'un consensus dépend avant tout des deux communautés et de leurs leaders, les gouvernements européens, en particulier ceux de Grèce et de Turquie, devraient user de toute leur influence pour faire aboutir les négociations. La Turquie doit en outre se conformer aux obligations du protocole additionnel et ouvrir ses frontières portuaires au trafic chypriote grec. Parallèlement, l'UE doit également tenir les promesses faites en 2004 de mettre un terme à l'isolement de la communauté chypriote turque et de lui permettre des échanges commerciaux bilatéraux avec l'UE.

5 Aidé par une nouvelle ouverture et une plus grande tolérance dans le prolongement des réformes européennes de 2000-2005, l'AKP, le parti au pouvoir, a permis davantage de progrès que tout autre gouvernement antérieur concernant la question kurde, un problème de longue date en Turquie. La culture kurde est à présent plus largement tolérée; une chaîne publique de télévision en langue kurde, émettant 24 heures sur 24, a vu le jour au début de l'année et le gouvernement a commencé à mettre en place un programme de réduction de la pauvreté sous le patronage de la Banque mondiale. Les anciens tabous à propos des relations avec le gouvernement régional du Kurdistan en Irak ont été mis de côté, permettant à la Turquie une coopération plus authentique dans la lutte contre le PKK. Il s'agit assurément là de développements positifs. Toutefois, dans l'intérêt de la stabilité de la Turquie, d'autres mesures doivent encore être prises, et ce dans la plus grande urgence. Accorder aux Kurdes la reconnaissance officielle de leur langue et le respect de leur identité; assurer une réelle égalité entre tous les citoyens de Turquie et conjuguer les efforts pour surmonter les difficultés sociales et économiques de la région du sud-est sont la seule manière d'éliminer les tensions dangereuses et d'éradiquer le problème une fois pour toutes.

6 L'importance pour l'Europe de la position géostratégique de la Turquie est mise en lumière par le rôle de plate-forme que cette

dernière joue en matière d'approvisionnement en énergie en provenance de la mer caspienne, de l'Asie centrale et du Moyen-Orient. En outre, la Turquie a le potentiel d'offrir aux économies européennes un accès aisé aux marchés d'Asie centrale, où elle conserve une forte présence fondée sur des liens géographiques, linguistiques et ethniques. Ces dernières années, la nouvelle politique régionale menée par la Turquie lui a permis de résoudre de vieux conflits avec la plupart de ses voisins et de participer activement aux efforts de résolution de crises dans la région. La Commission Indépendante estime que l'intégration complète de la Turquie dans l'Europe ne conduira pas à un enlèvement de l'UE dans les situations dangereuses au Moyen-Orient et dans le Caucase du Sud, mais qu'elle contribuera, au contraire, à apporter une meilleure aide à la résolution de ces problèmes, ainsi qu'à la stabilité des régions voisines fragilisées.

7 Les relations entre l'Arménie et la Turquie ont longtemps été entachées par un différend sur la nature des massacres d'Arméniens à l'époque ottomane, par l'absence de relations diplomatiques par la fermeture de la frontière et, indirectement, par le conflit du Haut-Karabakh qui oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan. Sur la plupart de ces questions, des progrès ont été enregistrés, grâce à la dynamique déclenchée par le statut de candidat à l'adhésion de la Turquie et à l'ouverture des négociations. En Turquie, le processus d'acceptation du passé a commencé et les événements de 1915 sont désormais abordés ouvertement. Seule la société turque est en mesure de s'acquitter de cette tâche. Les pressions extérieures, en particulier les résolutions de parlements étrangers qui qualifient les événements de 1915 de génocide, sont contre-productives et sont donc à éviter. Sur le plan des relations bilatérales, la visite, l'année dernière, du Président Gül à Erevan a ouvert la voie à un retour complet à la normale. Il est de l'avis de la Commission Indépendante que les deux parties doivent poursuivre sur cette voie sans plus attendre, et sans établir de lien avec le conflit du Haut-Karabakh. La fin de l'isolement de l'Arménie et le développement de relations amicales entre la Turquie et celle-ci auraient certainement un impact positif sur ce conflit qui défie les tentatives de médiations internationales depuis près de deux décennies.

8 Ces dernières années, on a pu observer une hausse de l'importance de la religion dans la société turque. L'observance des pratiques et traditions religieuses chez les fidèles s'est également

faite plus visible. L'establishment laïc perçoit ce développement comme une «islamisation insidieuse», dont l'AKP au pouvoir serait l'instigateur, et comme une menace pour la laïcité turque. Pour d'autres, ce phénomène est la conséquence d'une plus grande ouverture, liée à l'évolution de la Turquie, ainsi que de l'exode massif, vers les villes occidentales, de franges de la population issues de zones rurales, traditionnellement plus religieuses. Pour une écrasante majorité de Turcs, le système laïc, qui constitue l'un des piliers fondamentaux de la République de Turquie, n'est nullement remis en question et aucun groupe politique pertinent ne défend l'idée d'un État basé sur les principes islamiques. En outre, comme l'ont fait remarquer les partisans de l'adhésion de la Turquie, un ancrage solide du pays dans l'Europe constituerait le meilleur rempart pour la laïcité en Turquie et permettrait par ailleurs de mettre en avant, pour tous les musulmans d'Europe et du monde musulman dans son ensemble, son expérience positive de la modernisation de l'islam.

9 La liberté individuelle de culte est depuis longtemps garantie en Turquie, tant en théorie qu'en pratique. Toutefois, les communautés minoritaires non-musulmanes, ainsi que les confessions chrétiennes beaucoup plus réduites, sont confrontées à de nombreuses difficultés, certaines d'entre elles d'ordre juridique. Le gouvernement a récemment adopté certaines mesures visant à améliorer la situation. Néanmoins, pour résoudre ces problèmes d'une manière pleinement satisfaisante, une action plus ferme s'impose.

10 L'économie turque a fait preuve d'une résistance considérable durant la récente crise financière mondiale. Aucune banque turque n'a succombé, ce qui s'explique en partie par un tassement durant la crise financière nationale de 2000-2001 et en partie par les transformations structurelles liées au processus d'adhésion et à un programme sévère du FMI. Jusqu'en 2008, l'économie turque enregistrait une croissance moyenne de 7 % et attirait un nombre d'investissements étrangers sans précédent, tout particulièrement dans le chef des banques et des entreprises européennes. Les disparités interrégionales, le vaste secteur agricole et le taux élevé de chômage demeurent néanmoins problématiques.

11 La Commission Indépendante reste convaincue des bénéfices considérables, et ce pour les deux parties, d'une convergence de

la Turquie avec l'Europe et, au final, d'une adhésion à l'UE d'une Turquie transformée. Les impressionnants progrès que la Turquie a réalisés dans tous les domaines, au cours de ces dix dernières années, sont clairement liés à son statut de candidat et au processus d'adhésion. Afin de garantir la continuité de la métamorphose de la Turquie, sa perspective européenne doit être préservée. Nul ne peut prédire l'issue du processus d'adhésion ni si l'objectif établi peut être atteint. Donner sa chance à la Turquie, néanmoins, est une question de crédibilité de l'UE, d'intérêt propre et d'équité due à tout pays candidat à l'adhésion.

Afin de garantir la continuité de la métamorphose de la Turquie, sa perspective européenne doit être préservée.

Conclusions du rapport 2004 de la Commission Indépendante sur la Turquie

1 La Commission Indépendante sur la Turquie estime que les négociations d'adhésion doivent débiter dès que la Turquie aura satisfait aux critères politiques de Copenhague. Tout nouvel ajournement affaiblirait la crédibilité de l'Union européenne et serait perçu comme une violation du principe généralement accepté selon lequel «*pacta sunt servanda*» (les accords doivent être respectés). De son côté, la Turquie doit accepter que le respect des critères politiques implique la mise en application de l'ensemble des lois votées par le parlement. Les critères d'adhésion sont les mêmes pour tous les pays candidats et ne souffrent aucune dérogation individuelle. De la même façon, l'honnêteté exige qu'aucun pays candidat ne soit soumis à des conditions plus dures que les autres. Il incombe maintenant à la Commission européenne de juger si la Turquie s'est suffisamment rapprochée des critères de Copenhague pour recommander l'ouverture des négociations d'adhésion.

2 Concernant la légitimité européenne de la Turquie, il est clair qu'il s'agit d'un pays eurasiatique dont l'histoire et la culture sont étroitement liées à celle de l'Europe, et dont les orientations et la vocation européennes sont acceptées depuis des décennies par les gouvernements européens. En cela, le cas de la Turquie diffère fondamentalement des pays bordant l'Europe tant en Afrique du Nord qu'au Moyen-Orient. C'est pourquoi son adhésion à l'UE ne servira pas forcément de modèle aux futures relations entre l'UE et ces pays. Toute objection de principe contre la participation de la Turquie au processus d'intégration aurait dû être soulevée en 1959 lors de sa première candidature, en 1987, lors de sa deuxième

candidature, ou en 1999, avant qu'elle n'obtienne le statut de candidat. Aucun gouvernement ne peut prétendre que ces décisions, et notamment les conclusions du Conseil européen de Copenhague de 2002, n'ont été prises en parfaite connaissance de cause.

3 La décision que le Conseil européen doit prendre en décembre ne porte pas sur l'adhésion de la Turquie à l'UE mais sur l'ouverture de négociations d'accession. Leur durée et leur résultat dépendront des progrès accomplis, en particulier pour ce qui concerne les critères économiques et l'acquis communautaire. On peut s'attendre à ce que le processus soit long, ce qui reflète à la fois l'étendue des difficultés auxquelles un pays aussi vaste et complexe doit faire face, et la nécessité pour l'Europe de se consolider après l'intégration de dix nouveaux membres. Ce laps de temps doit permettre aux deux parties de régler leurs problèmes les plus urgents et d'atténuer les effets négatifs éventuels que pourrait susciter l'adhésion de la Turquie. En d'autres termes, la Turquie comme l'UE auront profondément changé le jour où interviendra la décision finale.

4 L'adhésion de la Turquie présente des avantages considérables aussi bien pour la Turquie elle-même que pour l'Union européenne. Pour l'Union, la position géopolitique unique de la Turquie au carrefour des Balkans, du Moyen-Orient élargi, du Caucase du Sud, de l'Asie Centrale et au-delà, son importance pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Europe et son poids politique, économique et militaire, sont autant d'atouts importants. De plus, comme grand pays musulman solidement implanté dans l'Union européenne, la Turquie pourra jouer un rôle clé dans les relations entre l'Europe et le monde islamique.

Pour la Turquie, l'adhésion à l'UE serait la confirmation ultime que son orientation séculaire vers l'Occident était le bon choix, et qu'elle est enfin acceptée par l'Europe. L'adhésion à l'UE garantirait aussi le caractère irréversible de la transformation du pays en une société démocratique moderne, et permettrait à la Turquie d'exploiter pleinement la richesse de ses ressources humaines et économiques.

L'échec du processus d'adhésion turque n'impliquerait pas seulement la perte d'importantes occasions pour les deux parties. Il pourrait susciter une grave crise d'identité en Turquie, et entraîner agitation et instabilité politique aux portes de l'Europe.

5 En dépit de la taille et des caractéristiques particulières de ce pays, et bien que son adhésion doive sans aucun doute rendre l'Union plus hétérogène encore, il est improbable que l'adhésion de la Turquie modifie de manière fondamentale l'Union européenne et le fonctionnement de ses institutions. Il est possible que l'entrée de la Turquie accentue les divergences existantes sur l'avenir du processus d'intégration, mais elle ne devrait apporter aucune modification qualitative du débat. Il faut garder à l'esprit que le processus décisionnel dans l'Union européenne est fondé sur des alliances qui ne cessent de fluctuer et que l'influence politique des États membres dépend au moins autant de leur puissance économique que de leur taille ou de leur poids démographique.

Concernant les coûts de l'adhésion turque, il est probable que la Turquie devra bénéficier pendant de longues années de l'aide financière de l'Union, le montant des transferts dépendant des politiques financières de l'UE et de la situation économique de la Turquie lors de son accession.

Un problème majeur pourrait survenir dans plusieurs pays européens lors de la ratification d'un traité d'adhésion avec la Turquie si la résistance de l'opinion publique devait perdurer et si les politiques des gouvernements continuaient à diverger du sentiment populaire. Les gouvernements concernés, la Turquie et la Commission européenne doivent unir leurs efforts pour affronter cette éventualité.

La meilleure réponse aux craintes exprimées dans certaines régions d'Europe quant aux traditions religieuses et culturelles différentes de la Turquie et quant au danger que la Turquie se transforme en État islamiste fondamentaliste, consiste à assurer la poursuite du processus de réforme en cours et à protéger le système politique séculier du pays en ancrant solidement la Turquie dans le concert des démocraties européennes.

6 Les efforts de réforme sans précédent entrepris par le gouvernement turc et le soutien massif qu'apporte l'opinion publique turque à l'adhésion du pays à l'UE ne doivent pas masquer la tâche énorme que représente pour la Turquie l'actuelle et profonde transformation du système légal, politique et social du pays. Sous-estimer la résistance latente de nombreux milieux turcs à

des changements d'une telle ampleur serait une erreur. La poursuite du processus réformateur dépendra en grande partie du maintien ou non de l'élan créé autour du processus d'adhésion de la Turquie.

7 Depuis toujours, l'économie turque est affligée d'instabilité macroéconomique et de faiblesses structurelles, dont beaucoup perdurent aujourd'hui. Mais la crise de 2001 a démontré la résilience de l'économie turque, qui a conduit à une reprise rapide ainsi qu'à des réformes ambitieuses de ses structures institutionnelles et réglementaires. Il est maintenant d'importance vitale que le gouvernement turc poursuive le processus de réforme économique en liaison étroite avec le Fonds monétaire international et l'Union européenne.

Au vu de la taille du pays, de sa situation géographique et de sa main d'œuvre jeune et dynamique, le potentiel économique de la Turquie est indéniable. Il est tout aussi clair que son adhésion à l'UE profiterait à l'économie turque en l'arrimant solidement à un système stable. L'ouverture des négociations d'adhésion renforcerait considérablement la confiance dans la stabilité économique de la Turquie.

8 La pression migratoire en provenance de Turquie, qui suscite des inquiétudes dans certains pays, dépendra de plusieurs facteurs, dont le développement économique et démographique en Turquie et dans l'Union européenne. Il est probable que la libre circulation des travailleurs n'entrera en vigueur qu'après une longue période de transition, de sorte que les gouvernements garderont le contrôle de l'immigration de longues années encore après l'adhésion turque. Se basant sur l'expérience des élargissements précédents, on peut prédire que les flux migratoires provenant de Turquie seront relativement modestes, à une époque où le vieillissement et le déclin des populations européennes risquent de conduire à une grave pénurie de main-d'œuvre dans la plupart des pays de l'Union, rendant l'immigration vitale pour le maintien des systèmes de sécurité sociale généreux qui prévalent aujourd'hui.

9 Son éligibilité ayant été confirmée à plusieurs reprises au cours des dernières décennies, la Turquie a toutes les raisons d'espérer être accueillie dans l'Union, à condition bien sûr qu'elle remplisse les conditions nécessaires. C'est pourquoi la Commission

Indépendante a le sentiment profond que, dans ce dossier, l'Union européenne se doit de traiter la Turquie avec tout le respect, l'honnêteté et la considération qui lui sont dus.